

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 09/12/2020

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 22/12/2020

Délibération n° D-2020-456

Agenda d'accessibilité programmé (ADAP) de la Ville de Niort -
Bilan à mi-parcours

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Jérémy ROBINEAU, Madame Elsa FORTAGE.

Secrétaire de séance : Valérie BELY VOLLAND

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur David MICHAUT, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU

**Mission Participation interne -
Accessibilité - Développement durable**

**Agenda d'accessibilité programmé (ADAP) de la Ville
de Niort - Bilan à mi-parcours**

Madame Stéphanie ANTIGNY, Conseillère municipale expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu l'article L4142-3-1 du Code du travail et l'article 3 du décret 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité au travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, modifiée par la loi n°2014-789 du 10 juillet 2014 habilitant le Gouvernement à adopter des mesures législatives pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées ;

Vu la délibération D-2013-440 du 14 octobre 2013 approuvant la charte Ville Handicaps ;

Vu l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 ;

Vu le décret n°2014-1327 du 5 novembre 2014 relatif à l'agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public ;

Vu les articles L111-7 à L111-8-4, R111-18 à R111-19-51 du Code de la construction et de l'habitation ;

Vu la délibération D-2015-283 du 14 septembre 2015 approuvant l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Adap) de la Ville de Niort ;

Vu l'arrêté préfectoral des Deux-Sèvres du 7 décembre 2015 portant approbation de l'Adap déposé par la commune de Niort pour 196 établissements recevant du public et 23 installations ouvertes au public pour une durée des travaux de 9 années ;

Vu la délibération D-2015-446 du 18 décembre 2015 portant création de l'autorisation de programme et des crédits de paiements (AP/CP) de l'Adap de la Ville de Niort pour un montant de 10 409 255 € ;

Vu la délibération D-2016-451 du 5 décembre 2016 présentant le premier rapport annuel de l'Adap de la Ville de Niort ;

Vu les délibérations D-2017-3 du 16 janvier 2017, D-2018-171 du 4 juin 2018, D-2019-215 du 17 juin 2019, D-2019-414 du 25 novembre 2019, D-2020-171 du 6 juillet 2020 et D-2020-319 du 23 novembre 2019 portant ajustement de l'AP/CP de l'Adap de la Ville de Niort ;

Vu la délibération D-2018-494 du 17 décembre 2018 portant modification du patrimoine de l'Adap ;

Vu la délibération D-2019-404 du 25 novembre 2019 concernant la Feuille de route niortaise vers les objectifs de développement durable (ODD) ;

Le code du travail dans son article L.4142-3-1 précise que dans les établissements recevant du public dont la capacité d'accueil est supérieure à deux cents personnes, l'employeur met en œuvre une formation à l'accueil et à l'accompagnement des personnes handicapées à destination des professionnels en contact avec les usagers.

Depuis 2018, la Ville de Niort met en place un programme de formation évolutif intitulé « Parcours accueil accessibilité ». Les associations représentant les personnes en situation de handicap et, les agents concernés sont consultés régulièrement pour l'élaboration du contenu du parcours adapté aux situations d'accueil.

Le Code de la construction et de l'habitation dans son art. D.111-19-45 précise que lorsqu'un agenda d'accessibilité programmée comportant plus d'une période est approuvé, le propriétaire adresse au Préfet ayant approuvé cet agenda un bilan des travaux et autres actions de mise en accessibilité réalisés à la moitié de la durée de l'agenda.

2016 étant l'année du démarrage pour l'Adap de la Ville, le bilan à mi-parcours doit être présenté au cours de l'année 2020.

Depuis 2016, les phases d'études et de travaux se succèdent. Après les travaux réalisés en 2017 et 2018 tels que prévus dans le calendrier préétabli, l'année 2019 confirme cette progression des chantiers.

Ils concernent notamment les groupes scolaires (Louis Aragon, Jules Ferry, Emile Zola et Marcel Proust), les équipements sportifs (le boulodrome de Galuchet et le golf), et enfin d'autres bâtiments (Petit théâtre Jean Richard et la Mairie de quartier du Clou Bouchet).

En raison de la crise sanitaire certains marchés n'ont pu être attribués en 2020, les travaux débiteront en 2021.

La Ville de Niort est attachée à l'accessibilité pour tous. Ainsi, la charte Ville Handicaps constitue la feuille de route en identifiant des priorités d'actions dans différents champs des politiques publiques : accessibilité des ERP, des espaces publics, sport, éducation, emploi, sensibilisations interne et externe au handicap.

Les membres de la Commission Communale pour l'Accessibilité de la Ville de Niort et les représentants des acteurs économiques, dont la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres sont régulièrement consultés sur les avancées et les difficultés rencontrées dans le cadre du suivi des travaux de l'Adap de la Ville.

La Communauté d'Agglomération du Niortais est également consultée afin notamment de définir les modalités de mise en accessibilité des établissements partagés avec les services de la Ville de Niort.

Le questionnaire « Dispositif Ad'AP – Bilan à mi-parcours » complété des pièces annexes, est joint à la présente délibération.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte du bilan à mi-parcours du dispositif de l'Agenda d'accessibilité programmé (Adap) Ville de Niort, qui sera transmis à Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document relatif à ce bilan à mi-parcours.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas VIDEAU



1. Déclarant du point de situation et référence de l'Ad'AP

En application de l'Art. D. 111-19-45. ce document est établi par le maître d'ouvrage ou le maître d'œuvre, qui peut être l'architecte qui suit les travaux.

Champ de la Maîtrise d'ouvrage

- Maîtrise d'ouvrage du secteur public
- Maîtrise d'ouvrage du secteur privé
 - Etat
 - Collectivité
 - Autre

Référence de l'Ad'AP

Numéro de l'Ad'AP : 07919115Y0069

Validé le : 7 / 12/ 2015

Identité du déclarant

Nom : BALOGE **Prénom :** Jérôme
Raison social et dénomination : MAIRIE DE NIORT
Adresse : 1 place Martin Bastard CS 58755
Commune : NIORT
Code Postal ou Boite Postale : 79027
Si le rédacteur habite à l'étranger, Pays : FRANCE
Téléphone : 05 49 78 78 25
Adresse électronique : handicap@mairie-niort.fr

2. Etat d'avancement de l'Ad'AP en chiffres

Durée de l'Ad'AP (en nombre d'années) : 9

Nombre total d'ERP dans l'Ad'AP sur l'ensemble de la durée : 219

Bilan à mi-parcours : éléments de synthèse							
	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4	Cat 5	IOP	Total
Total des ERP du patrimoine inscrit dans l'Ad'AP (cf tableau 5.4 du Cerfa 15246*01)	9	10	23	22	132	23	219
Total des ERP prévus jusqu'à mi-parcours	3	8	16	11	75	17	130
Total des ERP démarrés/en cours	2	6	11	12	47	7	85
Total des ERP achevés (attestation délivrée)	0	1	5	1	24	5	36

ERP traité(s) par anticipation (à remplir si concerné) il s'agit des ERP inscrits dans l'Ad'AP initial, mais programmés sur une autre année/période que la première moitié de l'agenda	
Nombre d'ERP démarrés/en cours	12
Nombre d'ERP achevés	0

3. Description de l'état d'avancement de l'Ad'AP

Depuis 2016, les phases d'études et de travaux se succèdent. Après les travaux réalisés en 2017 et 2018 tels que prévus dans le calendrier préétabli, l'année 2019 confirme cette progression des chantiers.

Ils concernent notamment les groupes scolaires (Louis Aragon, Jules Ferry, Emile Zola et Marcel Proust), les équipements sportifs (le boulodrome de Galuchet et le golf), et enfin d'autres bâtiments (Petit théâtre Jean Richard et la Mairie de quartier du Clou Bouchet).

Des financements PACT 2018-2020 seront sollicités auprès de la CAN pour les opérations de mise aux normes dans les groupes scolaires.

En raison de la crise sanitaire certains marchés n'ont pu être attribués en 2020, les travaux débuteront en 2021.

Quelques difficultés rencontrées, en cours de résolution:

- Pour l'obtention des attestations, la disponibilité des instructeurs est limitée; ex de retard; cimetières de Buhors, de souché, musée du pilori...
- En attente des études réalisées par l'Architecte des monuments historiques pour le patrimoine culturel.
- Étude de faisabilité en cours pour regrouper sur un seul site, les activités des différents presbytères.

4. Entrées et sorties éventuelles d'ERP

Sorties d'ERP : Oui

Entrées d'ERP : Non

5. Respect de la programmation prévue dans l'Ad'AP mis en oeuvre

J'atteste sur l'honneur respecter le calendrier de programmation de l'Ad'AP mentionné ci-dessus.

Je constate des écarts par rapport à mes engagements initiaux.

En cas d'écarts à signaler par rapport aux engagements initiaux de l'Ad'AP, décrire et justifier les évolutions ayant conduit à ces écarts (affinement de la stratégie, difficulté(s) particulière(s) rencontrée(s)...), pour les ERP concernés. En cas de retard, préciser la stratégie mise en place pour respecter l'échéance finale.

La mise en accessibilité d'ERP programmée dans le cadre de l'Ad'AP est intégrée dans des:

- Opérations de travaux; ex: Projet Port Boinot, changement de destination pour le bloc sanitaire mégisserie, transformation de l'ancien bâtiment industriel Boinot.

Opération Place du port, déplacement des activités de la maison de quartier Centre ville et de la crèche du mûrier.

Opération de réhabilitation Place Denfer Rochereau intégration de l'ancien restaurant universitaire.

- Appels d'offres d'équipements; ex: ascenseurs dans les groupes scolaires avec étage, avec la crise sanitaire, le délai d'instruction du marché entraîne un retard dans la mise en accessibilité du groupe scolaire Jean Jaurès.

Dans le cadre de l'Ad'AP, seule l'accessibilité totale du site est prise en compte dans ce bilan à mi-parcours, les chantiers de travaux sont réalisés par tranches; ex: groupe scolaire Jules Ferry 2 tranches; élémentaire et restaurant/maternelle et restaurant.

Le coût

Budget total estimé : 10409255

Budget engagé : 1306555

Budget total final estimé : 9509255

Communiquer un point de situation sur la politique d'accessibilité menée sur le territoire et la concertation avec les commerçants et les associations de personnes handicapées lors de cette première année.

En 2019, le périmètre de l'AP/CP (Autorisation de programme et des crédits de paiement) a évolué, et des financements complémentaires au titre du PACT CAN II ont été intégrés. Prévue pour une durée de 9 ans, l'autorisation de programme porte sur un montant global de 7 924

379,17 € HT soit 9 509 255 € TTC en dépenses et de 108 501 € en recettes (Délibération du 23 novembre 2020).

Afin de structurer les engagements de la Ville de Niort et de son CCAS en matière de handicap, le Conseil municipal a adopté, à l'unanimité, le 14 octobre 2013, la charte "Ville handicaps". Cette charte décline de manière opérationnelle les actions à mettre en place, afin de prendre en compte le handicap et l'accessibilité au sein des différentes politiques municipales; éducation, sport, culture, information, sensibilisation (voir rapports d'accessibilité sur le site Vivre à Niort) [https://www.vivre-a-](https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/services_publics/handicap/Rapport__accessibilite_2018.pd)

[niort.com/fileadmin/ville/services_publics/handicap/Rapport__accessibilite_2018.pd](https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/services_publics/handicap/Rapport__accessibilite_2018.pd)

Le 25 novembre 2019, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité la feuille de route niortaise vers les objectifs de développement durable (ODD). Focus sur le défi 7: "Une ville solidaire aux pratiques inclusives qui donne les mêmes chances à tous et renforce les liens pour ne laisser personne de côté"; sous objectif 7.1.2 - Rendre la Ville plus accessible avec une cible chiffrée: rendre la Ville 100% accessible pour tous sur le périmètre des ERP et des IOP.

<https://www.vivre-a-niort.com/fr/mairie/developpement-durable/niort-durable-2030/index.html>

6. Formation

Je dispose d'un programme de formation permanent relatif à l'accueil du public handicapé : Oui

J'ai lancé un programme de formation du personnel à l'accueil du public : Oui

Quel est l'effectif total du personnel à former ? : 84

Quel est le nombre de personnes déjà formées? : 75

7. Documents joints en annexe du bilan à mi-parcours

A - 1er rapport annuel Ad'AP délibération du 5 décembre 2016.

B - Modification du patrimoine de l'Ad'AP délibération du 17 décembre 2018.

C - Création de l'autorisation de programme et des crédits de paiement Ad'AP délibération du 18 décembre 2015 - délibérations ajustement de crédits; 16 janvier 2017, 4 juin 2018, 17 juin 2019, 25 novembre 2019, 6 juillet 2020 et 23 novembre 2020.

D - Programme de formation des agents "Parcours accueil accessibilité".

Les attestations d'achèvement de travaux, attestations d'accessibilité effectuées par un organisme de contrôle, concernant les ERP du patrimoine de la Ville mis en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP sont transmises à la DDT au fur et à mesure de leur réception par les services de la Ville.

8. Engagement du maître d'ouvrage

■ Je (nous) soussigné(s), certifie(ions) exacts les renseignements communiqués dans le

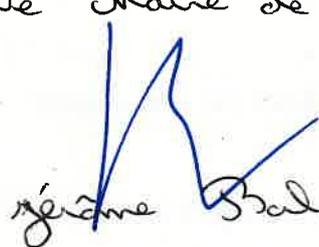
présent point de situation.

■ J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier et par les chapitres II et III du titre II du livre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment celles concernant l'accessibilité, ainsi que les risques de sanctions prévus aux articles L. 111-7-10 et L. 111-7-11 du même code.

A: NIORT

Le: 23 décembre 2020

Signature :

Le Maire de Niort

Jérôme Balage



Annexe

Que faire en cas d'évolution du patrimoine de l'Ad'AP ?

1. En cas de sortie d'un ou plusieurs ERP de votre patrimoine sous Ad'AP :

Veillez indiquer dans le document listant vos ERP, initialement joint à votre Ad'AP et qui sera annexé au présent document :

- a) les établissements concernés par cette sortie (par exemple en les repérant par une couleur ou une colonne spécifique) ;
- b) pour chaque établissement, la raison du retrait (fermeture, démolition, cession à un autre gestionnaire, fin de bail, autre à préciser) ;

2. En cas d'entrée d'un ou plusieurs ERP dans votre patrimoine, au choix :

- a) Si ce ou ces ERP constitue(nt) strictement le périmètre d'un Ad'AP. existant, vous pouvez conserver cet Ad'AP et l'exécuter selon ses modalités, parallèlement à votre propre Ad'AP.

Veillez signaler sur papier libre :

- Numéro de l'Ad'AP :
- Nom, prénom, Raison sociale de l'ancien gestionnaire :

Ce cas de figure n'est possible que si le périmètre de cet Ad'AP reste intact : l'intégralité des ERP compris dans cet Ad'AP vous a été transférée. Vous êtes responsable de son exécution, de respect des travaux prévus et des délais accordés.

- b) Vous pouvez déposer un nouvel Ad'AP pour ce ou ces ERP et préciser pour chaque ERP les nom, prénom, raison sociale de l'ancien gestionnaire :

[à répéter autant de fois que de besoin si les ERP étaient dans plusieurs Ad'AP différents]

Dans ce cas, une fois cet Ad'AP validé, il sera exécuté indépendamment et en parallèle du ou des autres Ad'AP.

- c) Au lendemain de la publication au Journal Officiel du décret relatif à l'adaptation du dispositif de l'agenda d'accessibilité programmée en cours de rédaction, vous pouvez modifier votre Ad'AP initial.

Rapprochez-vous selon le cas du correspondant accessibilité de la DDT(M) ou du service de la Préfecture de Police de Paris qui a instruit votre Ad'AP de patrimoine pour en savoir plus sur les modalités concernant ces modifications et la manière de les déclarer.

1. Liste des établissements ou des installations										2. Etat de l'accessibilité		3. Calendrier des actions de mise en accessibilité (Etudes / Travaux)					4. Dérogations		
NOM	Sous équipement	Dépt.	Commune	Adresse	Catégorie	Type	Quartier	Famille de patrimoine	Niveau d'accessibilité global	Nombre d'accessibles à créer	Année 1 2016	Année 2 2017	Année 3 2018	PERIODE 2 2019 > 2021	STATUT MI - Ad' Ap	PERIODE 3 2022 > 2024	Nature de la dérogation	Moins value	Commentaires
1	105bis rue de Ribray	79	Niort	105bis rue de Ribray	5		Centre Ville	Associatif	65.3	0					A réaliser	15 552 €			
2	5 rue du presbytère	79	Niort	5 rue du presbytère	5		Sainte Pezanne	Associatif	77.0	0					A réaliser	8 842 €			
3	Centre Du Guesclin	79	Niort	8 place Chanzy	2		Centre Ville	Associatif	45.0	1					A réaliser	131 806 €			bâtiment usage partage CAN (part CAN 3032.06)
4	Espace associatif de Sainte Pezanne	79	Niort	3 rue de l'homérou	4		Sainte Pezanne	Associatif	83.0	0					A réaliser	25 027 €			
5	Espace associatif Langevin Wallon	79	Niort	48 rue Rouget de l'Isle	5		Tour Chabot Gavacherie	Associatif	54.0	1	Plateforme élévatrice				En cours	38 218 €			
6	Espace Michelet Annexe	Camji	79	Niort	3, 3b rue de l'ancien musée	5	Centre Ville	Associatif	83.2	0				11 693 €	Terminé				En attente de l'attestation
7	Ferme de Chey	79	Niort	Chemin de la Sèvre	3	LPT	Saint Liguair	Associatif	77.4	0					A réaliser	17 666 €			
8	Ferme de Chey	79	Niort	Chemin de la Sèvre	IOP		Saint Liguair	Associatif							A réaliser	30 000 €			
9	GS Les Brizeaux - Bâtiment A - Local associatif	Les petits canailoux	79	Niort		3	R Nord	Associatif							A réaliser	13 997 €			
10	Local associatif	Maison de quartier centre ville - Salle annexe	79	Niort	2, 4 place Jacques de Liniers	5	Centre Ville	Associatif	86.6	0		7 661 €			Déclaré conforme				
11	Local associatif	Associations sportives	79	Niort	111 avenue de la Venise verte	5	Clou Bouchet	Associatif	72.5	0					Transféré	9 662 €			TRANSFERT CAN- délibération D-2018-494 -AR préfecture le 21/12/2018
12	Local associatif	resto du cœur	79	Niort	115, 115b avenue de La Rochelle	5	Saint Florent	Associatif	81.9	0					A réaliser	6 486 €			
13	Local associatif	GEM79	79	Niort	2, 4 place Jacques de Liniers	5	Centre Ville	Associatif	90.1	0					A réaliser	32 083 €			
14	Local associatif	Locaux Echequier Niortais	79	Niort	47, 49 rue de Ribray	5	Centre Ville	Associatif	74.9	0					A réaliser	9 835 €			
15	Local associatif	Locaux UNICEF	79	Niort	47, 49 rue de Ribray	5	Centre Ville	Associatif	77.5	0					A réaliser	9 893 €			
16	Local associatif	AVF	79	Niort	74 rue de l'Yser	5	Centre Ville	Associatif	75.1	0					A réaliser	11 304 €			
17	Local associatif	Secours populaire	79	Niort	6 rue de Fontaines	5	Centre Ville	Associatif	72.8	0					A réaliser	24 178 €			
18	Local associatif bâtiment E	CCAS	79	Niort	14 Place Saint Jean	5	Centre Ville	Associatif	77.9	0					A réaliser	17 582 €			
19	Logement 13E rue Louis Braille - Planing familial et impulsion	Logement 13E rue Louis Braille - Planing familial et impulsion	79	Niort	Avenue Louis Pasteur	5	Saint Florent	Associatif	85.3	0					A réaliser	9 187 €			
20	Maison de quartier de Saint Florent et autres	Bâtiment A locaux ARCANDE	79	Niort	185 avenue Saint Jean d'Angély		Saint Florent	Associatif		0					A réaliser				bâtiment usage partage CAN (part CAN 29876€)
21	Maison de quartier de Saint Florent et autres	Bâtiment A	79	Niort	189 Avenue Saint Jean d'Angély		Saint Florent	Associatif							A réaliser				
22	Maison de quartier de Saint Florent et autres	Bâtiment B - Maison de quartier de St Florent	79	Niort	181 Avenue Saint Jean d'Angély	5	Saint Florent	Associatif	11.0						A réaliser	73 328 €			
23	Maison de quartier de Saint Florent et autres	Bâtiment C - Maison de quartier de St Florent	79	Niort	179 Avenue Saint Jean d'Angély		Saint Florent	Associatif							A réaliser				
24	Maison de quartier de Saint Florent et autres	Bâtiment D - Sanitaires	79	Niort	177 Avenue Saint Jean d'Angély		Saint Florent	Associatif							A réaliser				
25	Maison des associations et des syndicats		79	Niort	12 rue Joseph Cugnot	3 et 5	Clou Bouchet	Associatif	91.0	1				144 011 €	En cours				Arbitrage du projet Faisabilité en cours
26	Maison d'habitation	Union sportive	79	Niort	25bis rue Henri Sellier	5	Clou Bouchet	Associatif	84.8	0					A réaliser	65 722 €			
27	Maison d'habitation - GS Pasteur	Logement 13A rue Louis Braille - Association la pédale St	79	Niort	Avenue Louis Pasteur	5	Saint Florent	Associatif	85.3	0					A réaliser	22 406 €			
28	Maison d'habitation - GS Pasteur	Logement 13C rue Louis Braille - Association union cycliste	79	Niort	Avenue Louis Pasteur	5	Saint Florent	Associatif	80.7	0					A réaliser	32 342 €			
29	Maison d'habitation - GS Pasteur	Logement 13D rue Louis Braille - Les restos du cœur bébés	79	Niort	Avenue Louis Pasteur	5	Saint Florent	Associatif	78.4	0					A réaliser	6 005 €			
30	Résidence La Roulière	Foyer de jeunes travailleurs	79	Niort		5	L, N Centre Ville	Associatif	88.0	0					A réaliser	123 235 €			
31	Résidence La Roulière	Foyer de jeunes travailleurs	79	Niort		IOP	Centre Ville	Associatif							A réaliser	10 000 €			
32	Salle des fêtes de Sainte Pezanne		79	Niort	8 place de la résistance	3	Sainte Pezanne	Associatif	82.0	0					A réaliser	22 415 €			
33	Site de Pré-Leroy - Pavillon 2	pavillon de l'eau	79	Niort	Rue de Bessac	5	Centre Ville	Associatif	49.0	0					A réaliser	2 580 €			
34	Ancienne mairie de quartier de sainte Pezanne	Bibliothèque CAN	79	Niort	2 Rue Centrale	5	Sainte Pezanne	Socio-culturel	14.0	0					A réaliser	26 640 €			CAN
35	Cimetière ancien de Bellune	WC publics	79	Niort	31 rue de Bellune	5	Centre Ville	Culturel			6 240 €				Déclaré conforme				Projet de rénovation conservation des cimetières y compris le sanitaire public
36	Cimetière ancien de Bellune	Allées	79	Niort	31 rue de Bellune	IOP	Centre Ville	Culturel			3 000 €				Déclaré conforme				
37	Cimetière columbarium Grand Croix	WC publics	79	Niort	Route de Coulonges	5	Sainte Pezanne	Culturel							A réaliser	13 200 €			
38	Cimetière de Buhors	WC publics	79	Niort	Rue Gustave Flaubert	5	Souché	Culturel			6 240 €				Déclaré conforme				Manque attestation
39	Cimetière de Buhors	Allées	79	Niort	Rue Gustave Flaubert	IOP	Souché	Culturel			3 000 €				Déclaré conforme				Manque attestation
40	Cimetière de la Broche	WC publics	79	Niort	Rue de Saint Symphonien	5	Saint Florent	Culturel							A réaliser	13 200 €			
41	Cimetière de la Broche	Allées	79	Niort	Rue de Saint Symphonien	IOP	Saint Florent	Culturel							A réaliser	3 000 €			
42	Cimetière de Saint Liguair	WC publics	79	Niort	Avenue de l'Espérance	5	Saint Liguair	Culturel							A réaliser	28 800 €			
43	Cimetière de Saint Liguair	Allées	79	Niort	Avenue de l'Espérance	IOP	Saint Liguair	Culturel							A réaliser	3 000 €			
44	Cimetière de Souché	WC publics	79	Niort	Rue Chiron Courtinet	5	Souché	Culturel					12 240 €		En cours				
45	Cimetière de Souché	Allées	79	Niort	Rue Chiron Courtinet	IOP	Souché	Culturel			3 000 €				terminé				En attente de l'attestation
46	Cimetière des Sablières	WC publics	79	Niort	Rue de la Terraudière	5	Souché	Culturel			14 400 €				A réaliser				
47	Cimetière des Sablières	Allées	79	Niort	Rue de la Terraudière	IOP	Souché	Culturel			3 000 €				A réaliser				
48	Cimetière de Sainte-Pezanne		79	Niort		IOP	Sainte Pezanne	Culturel					10 000 €		A réaliser				
49	Eglise et Cimetière de Saint Florent	WC publics	79	Niort	Rue Camille Desmoulins	5	V Saint Florent	Culturel					14 400 €		En cours				
50	Eglise et Cimetière de Saint Florent	Allées	79	Niort	Rue Camille Desmoulins	IOP	Saint Florent	Culturel			8 000 €				En cours				
51	Eglise Notre Dame		79	Niort	Parvis Notre Dame	2	V Centre Ville	Culturel	84.4				31 550 €		En cours				L'étude devra être élaborée par AMH (Architecte des monuments de France)
52	Eglise Saint André		79	Niort	Rue Saint André	2	V Centre Ville	Culturel	79.2	0			52 039 €		A réaliser				L'étude devra être élaborée par AMH (Architecte des monuments de France)
53	Eglise Saint Florent	Eglise	79	Niort	Rue Camille Desmoulins	5	V Saint Florent	Culturel	77.2	0			11 901 €		En cours				
54	Eglise Saint Hilaire		79	Niort	Rue du quatorze février	2	V Centre Ville	Culturel	70.4	0			36 347 €		A réaliser				L'étude devra être élaborée par AMH (Architecte des monuments de France)
55	Eglise Saint Liguair		79	Niort	Rue du 8 mai 1945	5	V Saint Liguair	Culturel							A réaliser				L'étude devra être élaborée par AMH (Architecte des monuments de France)
56	Eglise Sainte Pezanne		79	Niort	Rue centrale	5	V Sainte Pezanne	Culturel	78.0	0			22 429 €		A réaliser				L'étude devra être élaborée par AMH (Architecte des monuments de France)
57	Eglise Souché		79	Niort	2 Rue du Sablaeu	5	V Souché	Culturel	81.2				33 797 €		En cours				Impossibilité d'accès du dénivelé du terrain
58	Presbytère Notre Dame	Cathédisme au R+1, ne sert plus de logement	79	Niort	1 rue de la cure	5	Centre Ville	Culturel	86.5	0			28 613 €		A réaliser				Arbitrage - regroupement de l'activité sur un seul site
59	Presbytère Saint André	Cathédisme au RDC	79	Niort	57 rue Saint André	5	Centre Ville	Culturel	73.3	0			50 933 €		A réaliser				Arbitrage - regroupement de l'activité sur un seul site
60	Presbytère Saint Hilaire	Cathédisme au RDC	79	Niort	34 rue du 14 juillet	5	Centre Ville	Culturel	74.0	1	Plateforme élévatrice				A réaliser	64 339 €			Arbitrage - regroupement de l'activité sur un seul site
61	Presbytère Saint Liguair	Salle de réunion au RDC	79	Niort	3 impasse de l'abbaye	5	Saint Liguair	Culturel	74.5	0			12 197 €		A réaliser				Arbitrage - regroupement de l'activité sur un seul site
62	Temple		79	Niort	9 place du temple	5	V Centre Ville	Culturel	74.4	0			15 549 €		En cours				
63	Ancien bâtiment industriel Boinot	CNAR et entrepôts hangars	79	Niort	rue de la Chamoiserie	2	Centre Ville	Culturel	81.1						terminé	48 010 €		48010	Opération Port Boinot - En attente de l'attestation
64	Centre culturel municipal François Mitterand		79	Niort	9 boulevard Main	1	Centre Ville	Culturel	25.0	0			46 310 €		En cours	231 549 €			bâtiment à usage partagé CAN (part CAN 234 207.53)
65	Espace Michelet	Salle de diffusion CAMJI	79	Niort	3 rue de l'ancien musée	3	Centre Ville	Culturel	84.0		11 688 €				Déclaré conforme				
66	Fort Foucault	résidence d'artistes	79	Niort	16 rue du Fort Foucault	5	Centre Ville	Culturel	20.0						terminé	5 976 €			Rapport de vérification réglementaire VERITAS - Demande de mise à jour depuis
67	Musée du Pliot		79	Niort	Place du pliot	5	Y Centre Ville	Culturel	78.1	0	10 585 €				terminé				Dérogation inaccessibilité du 1e étage
68	Patronage Laïque		79	Niort	Rue de la Terraudière	3	Centre Ville	Culturel	22.0	0			900 €	4 502 €	En cours				
69	Pavillon Stéphane Grappelli		79	Niort	56 rue Saint Jean	5	Centre Ville	Culturel	80.0	0	0 €				Déclaré conforme				moins value 1532
70	Studio de répétition CAMJI		79	Niort	Rue Camille Desmoulins	5	Saint Florent	Culturel	75.0	0		3 830 €	19 149 €		Déclaré conforme				
71	Aérodrome de Niort - Marais potévin		79	Niort	578 avenue de Limoges	5	Souché	Economique	72.6	0					A réaliser	10 371 €			
72	Aérodrome de Niort - Marais potévin		79	Niort	578 avenue de Limoges	IOP	Souché	Economique			500 €				A réaliser				
73	Ancien restaurant universitaire	Bar restaurant l'Alternateur	79	Niort	2 rue Pluvialit	5	Centre Ville	Economique	80.5	0					En cours	5 832 €			Etudes en cours opération de réhabilitation Place Denfert Rochereau

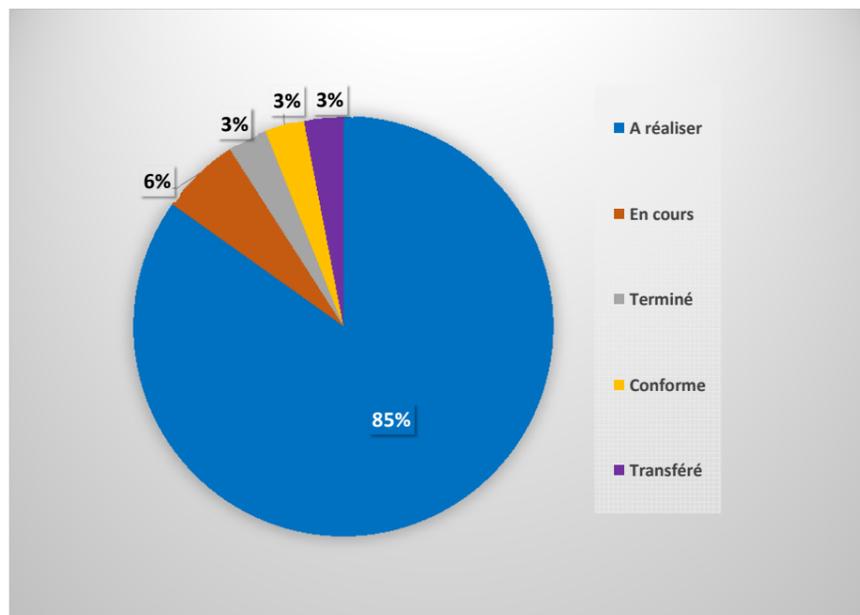
1. Liste des établissements ou des installations										2. Etat de l'accessibilité		3. Calendrier des actions de mise en accessibilité (Etudes / Travaux)				4. Dérogations		Commentaires	
NOM	Sous équipement	Dépt.	Commune	Adresse	Catégorie	Type	Quartier	Famille de patrimoine	Niveau d'accès global	Nombre d'ascenseurs à créer	Année 1 2016	Année 2 2017	Année 3 2018	PERIODE 2 2019 > 2021	STATUT MI - Ad' Ap	PERIODE 3 2022 > 2024	Nature de la dérogation		Moins value
80	Parc municipal - Pavillon "intervenants"	79	Niort	31 avenue Salvador Allende	1		Tour Chabot Gavacherie	Economique							A réaliser	14 832 €			
81	Parc municipal - Pavillon boulistes	79	Niort	31 avenue Salvador Allende	5		Tour Chabot Gavacherie	Economique	71,0	0					terminé	10 482 €			En attente de l'attestation
82	Parc municipal - Pavillon des colporteurs	79	Niort	31 avenue Salvador Allende	3		Tour Chabot Gavacherie	Economique	72,0	0					A réaliser	11 933 €			
83	Parc des Brizeaux	79	Niort			IOP	Nord	Espaces publics						25 000 €	A réaliser				IOP
84	Parking bocage Saint Jean	79	Niort	17b rue Henri Gelin	5		Centre Ville	Espaces publics	78,0	0					A réaliser	33 696 €			
85	Parking souterrain Jacques de Liniers	79	Niort	Rue du lieutenant Vuillamy	5		Centre Ville	Espaces publics	89,4	1					A réaliser	108 000 €			
86	Parking souterrain Saint Vaize	79	Niort	Rue Saint André	5		Centre Ville	Espaces publics	83,3	0					A réaliser	123 883 €			
87	Place de la Brèche	79	Niort			IOP	Centre Ville	Espaces publics			50 000 €				Déclaré conforme				IOP
88	Place Raoul Auzanneau	79	Niort	Place Raoul Auzanneau	5		Clou Bouchet	Espaces publics			240 €				Déclaré conforme				
89	WC publics Chabot	79	Niort	Rue Chabot	5		Centre Ville	Espaces publics			240 €				Déclaré conforme				
90	WC publics Champclairot	79	Niort	Square Germaine Clopeau	5		Goise - Champommier -	Espaces publics			6 240 €				terminé				En attente de l'attestation
91	WC publics Chanzy	79	Niort	Place Chanzy	5		Centre Ville	Espaces publics			6 240 €				terminé				En attente de l'attestation
92	WC publics Cour Saint Marc	79	Niort	Cour Saint Marc	5			Espaces publics			240 €				Déclaré conforme				
93	WC publics de la Mégisserie	79	Niort	Rue de la Mégisserie	5		Centre Ville	Espaces publics			240 €				Equipement transféré			240	Changement de destination suite au projet Port Bonnot - Le bloc sanitaire devient un Fermeture de l'équipement- délibération D-2018-494 -AR préfecture 21/12/2018
94	WC publics du jardin des Plantes	79	Niort	Allée Basse du jardin des plantes	5		Centre Ville	Espaces publics					12 240 €		Fermeture			12240	
95	WC publics et local annexe propreté urbaine (détayage)	79	Niort	Rue de la Mairie	5		Souché	Espaces publics			6 240 €				terminé				En attente de l'attestation
96	WC publics et local pour les déchets du marché Ribray	79	Niort	cour du petit village de Ribray	5		Tour Chabot Gavacherie	Espaces publics			240 €				Déclaré conforme				
97	WC publics Limoges	79	Niort	Avenue de Limoges	5		Goise - Champommier -	Espaces publics			6 240 €				terminé				En attente de l'attestation
98	WC publics Renon	79	Niort	Place Georges Renon	5		Saint Florent	Espaces publics			240 €				Déclaré conforme				
99	WC publics Saint Liguairé	79	Niort	Rue du Huit Mai 1945	5		Saint Liguairé	Espaces publics			240 €				Déclaré conforme				
100	WC publics Souché	79	Niort	rue de Souché	5		Souché	Espaces publics					13 200 €		A réaliser				
101	WC publics Viala	79	Niort	Rue Viala	5		Centre Ville	Espaces publics			6 240 €				terminé				En attente de l'attestation
102	GS Agrippa d'Aubigné - Elementaire	79	Niort	Place Constant Saboureaux	5	R	Saint Liguairé	Scolaires	89,0	0		1 440 €			Déclaré conforme				
103	GS Edmond Proust - Elementaire	79	Niort	16 rue Edmond Proust	5	R	Souché	Scolaires	89,0	0			7 985 €	39 925 €	En cours				
104	GS Edmond Proust - Maternelle	79	Niort	15 rue Edmond Proust	5	R	Souché	Scolaires	89,0	0			4 285 €	21 423 €	terminé				En attente de l'attestation
105	GS Emile Zola - Elementaire	79	Niort	26 rue Henri Sellier	4	R	Clou Bouchet	Scolaires	89,0	1			39 529 €	197 646 €	En cours				Etudes création d'ascenseurs 4GS - COPMO
106	GS Emile Zola - Maternelle	79	Niort	25 rue Henri Sellier	5	R	Clou Bouchet	Scolaires	89,0	0			4 897 €	24 485 €	terminé				En attente de l'attestation
107	GS Ernest Perochon - Elementaire	79	Niort	7 rue Max Linder	5	R	Tour Chabot Gavacherie	Scolaires	89,0	1	11 889 €	49 538 €			Déclaré conforme				Dérogation ascenseur existant 240 273,00 €
108	GS Ernest Perochon - Maternelle	79	Niort	7 rue Max Linder	5	R	Tour Chabot Gavacherie	Scolaires	89,0	0	6 074 €	30 370 €			Déclaré conforme				
109	GS Ferdinand Buisson - Elementaire	79	Niort	5 rue Ferdinand Buisson	4	R	Goise - Champommier -	Scolaires	89,0	1					A réaliser	319 289 €			
110	GS Ferdinand Buisson - Maternelle	79	Niort	5 rue Ferdinand Buisson	4	R	Goise - Champommier -	Scolaires	89,0	0					En cours	45 769 €			
111	GS Georges Sand - Elementaire	79	Niort	Rue des charmes	5	R	Goise - Champommier -	Scolaires	89,0	1				47 786 €	En cours	238 929 €			lancement maitrise d'œuvre
112	GS Georges Sand - Maternelle	79	Niort	Rue des charmes	5	R	Goise - Champommier -	Scolaires	89,0	0				10 635 €	A réaliser	53 175 €			
113	GS Jacques Prévert - elementaire	79	Niort	1 rue des sports	5	R	Sainte Pezanne	Scolaires	89,0	0	13 546 €				Déclaré conforme				
114	GS Jacques Prévert - Maternelle	79	Niort	1 rue des sports	5	R	Sainte Pezanne	Scolaires	89,0	0	11 369 €				Déclaré conforme				
115	GS Jacques Prévert - restaurant	79	Niort	2 rue des sports	5	R	Sainte Pezanne	Scolaires	89,0	0					Déclaré conforme				
116	GS Jean Jaurès - Elementaire	79	Niort	Rue Georges Clémenceau	5	R	Goise - Champommier -	Scolaires	89,0	1		50 551 €	252 756 €		En cours				Etudes création d'ascenseurs 4GS - COPMO
117	GS Jean Jaurès - Maternelle	79	Niort	Rue Georges Clémenceau	5	R	Goise - Champommier -	Scolaires	89,0	0		1 301 €	6 504 €		Déclaré conforme				
118	GS Jean Macé - Elementaire	79	Niort	6 rue Jean Macé	5	R	Centre Ville	Scolaires	89,0	1					A réaliser	17 738 €	Effectif inférieur à 100 enfants	256 399,00 €	
119	GS Jean Macé - Maternelle	79	Niort	rue Fontanes	5	R	Centre Ville	Scolaires	89,0	0					A réaliser	29 510 €			
120	GS Jean Mermoz - Elementaire	79	Niort	41 rue de l'aérodrome	5	R	Souché	Scolaires	89,0	0		6 997 €	34 987 €		En cours				
121	GS Jean Mermoz - Maternelle	79	Niort	18 Rue de l'aérodrome	5	R	Souché	Scolaires	89,0	0		1 200 €			Déclaré conforme				
122	GS Jules Ferry - Elementaire	79	Niort	1 rue Jules Ferry	5	R	Nord	Scolaires	89,0	0	4 986 €	24 928 €			Déclaré conforme				
123	GS Jules Ferry - Maternelle	79	Niort	68 rue Jules Ferry	4	R	Nord	Scolaires	89,0	0	5 015 €	25 075 €			terminé				En attente de l'attestation
124	GS Jules Michelet - Elementaire	79	Niort	2 rue Emile Bèche	4	R	Centre Ville	Scolaires	89,0	1			25 445 €	127 227 €	En cours				
125	GS Jules Michelet - Maternelle	79	Niort	71 rue Chabaudy	4	R	Centre Ville	Scolaires	89,0	1			47 638 €	238 190 €	A réaliser				
126	GS La Mirandelle	79	Niort	1 rue de la Mirandelle	5	R	Nord	Scolaires	89,0	0					A réaliser	45 636 €			
127	GS Les Brizeaux - Elementaire	79	Niort	rue des Justices	4	R	Nord	Scolaires	89,0	0					A réaliser	101 365 €			
128	GS Les Brizeaux - Maternelle	79	Niort	rue des Justices	3	R	Nord	Scolaires	89,0	0			19 440 €	97 202 €	En cours				
129	GS Louis Aragon - Elementaire	79	Niort	13 rue du coteau Saint Hubert	4	R	Sainte Pezanne	Scolaires	89,0	1			43 600 €	217 999 €	En cours				Etudes création d'ascenseurs 4GS - COPMO
130	GS Louis Aragon - Maternelle	79	Niort	12 rue du coteau Saint Hubert	4	R	Sainte Pezanne	Scolaires	89,0	0			6 625 €	33 125 €	terminé				En attente de l'attestation
131	GS Louis Pasteur - Maternelle	79	Niort	Avenue Louis Pasteur	5	R	Saint Florent	Scolaires	89,0	0			0 €		Déclaré conforme				Attestation à demander en 2016
132	GS Paul Bert - Maternelle	79	Niort	36 rue des trois Coigneaux	4	R	Centre Ville	Scolaires	89,0	1	8 815 €				Déclaré conforme				Effectif inférieur à 100 enfants 238 660,00 €
133	GS Pierre de Coubertin - Elementaire	79	Niort	72 rue sarrazine	5	R	Nord	Scolaires	89,0	1				63 530 €	En cours	317 652 €			Etudes création d'ascenseurs 4GS - COPMO
134	GS Pierre de Coubertin - Maternelle	79	Niort	72 rue sarrazine	5	R	Nord	Scolaires	89,0	0				6 345 €	A réaliser	31 727 €			
135	Periscolaire GS ZOLA	79	Niort	25bis rue Henri Sellier	5		Clou Bouchet	Scolaires	89,0	0				63 562 €	A réaliser				suppression des locaux envisagée
136	Batiment annexe HDV	79	Niort	16 rue du petit Saint Jean	5		Centre Ville	Service Public	89,0	0					A réaliser	0 €			projet de vente (moins value 333922€)
137	Bureau de poste Souché	79	Niort	1 Rue de l'aérodrome	5		Souché	Service Public	89,0	0	200 €				En cours				attestation à produire en 2016: travaux réalisés par la poste
138	Bureau de poste Ste Pezanne	79	Niort	132 Route de Coulonges	5		Sainte Pezanne	Service Public	89,0	0	200 €				Déclaré conforme				attestation à produire en 2016: travaux réalisés par la poste
139	Cimetière ancien de Bellune	79	Niort	31 rue de Bellune	5		Centre Ville	Service Public	89,0	0	0 €				Déclaré conforme				projet de réhabilitation 2016 (moins value 26842)
140	Cimetière ancien de Bellune	79	Niort	31 rue de Bellune	IOP		Centre Ville	Service Public	89,0	0	6 500 €				Déclaré conforme				IOP
141	Espace du Lambon	79	Niort	2 bis rue de la Passerelle	5		Souché	Service Public	89,0	0					A réaliser	36 964 €			batiment à usage partagé CAN (part CAN 27983,98)
142	Espace Michelet	79	Niort	3b rue de l'ancien musée	5		Centre Ville	Service Public	89,0	0	0 €				En cours				attestation à produire en 2016
143	Espace Michelet	79	Niort	3 rue de l'ancien musée	5		Centre Ville	Service Public	89,0	0	23 760 €				En cours				
144	Hotel administratif	79	Niort	3 rue de l'ancien Oratoire	3		Centre Ville	Service Public	89,0	0				87 379 €	En cours				
145	Hôtel de Ville	79	Niort	1 place Martin Bastard	2		Centre Ville	Service Public	89,0	0				75 017 €	terminé				En attente de l'attestation
146	Local Professionnel	79	Niort	Rue Jean Jaurès	5		Saint Florent	Service Public	89,0	0					terminé				Service Evènement Attestation d'accessibilité en 2016. Fourrière transférée
147	Locaux adm Emile Bèche autres que DSIT	79	Niort	6, 8 rue E. Bèche	5		Centre Ville	Service Public	89,0	0			122 400 €		A réaliser				Zone non occupée - Batiment à réhabiliter suivant destination
148	Locaux adm Emile Bèche (DSIT) occupés par la DSIT	79	Niort	9 rue Du Guesclin	5		Centre Ville	Service Public	89,0	0				79 427 €	En cours				
149	Locaux administratifs SEV	79	Niort	3,5,7 rue du murier	5		Centre Ville	Service Public	89,0	0				30 125 €	Equipement transféré				Syndicat des Eaux du Vivier - NIORT AGGLO - Equipement transféré au 24 rue des Grands Champs 79000 NIORT- Quid sur destination future de cette zone
150	Mairie de quartier Clou Bouchet	79	Niort	10T rue Jules Siegfried	5		Saint Florent	Service Public	89,0	0			10 800 €		terminé				En attente de l'attestation
151	Mairie de quartier de Saint Liguairé	79	Niort	25 rue du huit mai 1945	5		Saint Liguairé	Service Public	89,0	0	14 352 €								

1. Liste des établissements ou des installations										2. Etat de l'accessibilité		3. Calendrier des actions de mise en accessibilité (Etudes / Travaux)				4. Dérogations			
NOM	Sous équipement	Dépt.	Commune	Adresse	Catégorie	Type	Quartier	Famille de patrimoine	Niveau d'accès global	Nombre d'ascenseurs à créer	Année 1 2016	Année 2 2017	Année 3 2018	PERIODE 2 2019 > 2021	STATUT MI - Ad' Ap	PERIODE 3 2022 > 2024	Nature de la dérogation	Moins value	Commentaires
159	Maison de quartier de Brizeaux	79	Niort	67 rue des Brizeaux	5		Nord	Socio-culturel	11.0	0					A réaliser	26 317 €			
160	Maison de quartier de Cholette	79	Niort	63 rue de cholette	5		Nord	Socio-culturel	17.0	0	24 589 €				terminé				En attente de l'attestation
161	Maison de quartier de la Tour Chabot Gavacherie	79	Niort	Rue de la tour Chabot	3		Tour Chabot Gavacherie	Socio-culturel	19.0	0					A réaliser	81 €			
162	Maison de quartier de Souché	79	Niort	3 rue de l'aérodrome	4		Souché	Socio-culturel	14.0	1				24 125 €	A réaliser	120 625 €			
163	Maison de quartier Goise	79	Niort	56 Rue Massujat	4		Goise - Champommier -	Socio-culturel	15.0						A réaliser	12 672 €			
164	Maison de quartier Grand Nord	79	Niort	1 place Strasbourg	4		Nord	Socio-culturel	10.0						en cours	337 536 €		-337 536	Projet de réhabilitation de la Place Denfert Rochereau
165	Maison de quartier St Liguire	79	Niort	18 rue du huit mai 1945	5		Saint Liguire	Socio-culturel	13.0						A réaliser	57 254 €			Equipement transféré - Délibération 17/12/2018.
166	Petit théâtre Jean Richard	79	Niort	202 avenue Saint Jean d'Angely	3		Saint Florent	Socio-culturel	1.0			10 538 €	12 690 €		terminé				Attestation de conformité à revoir suivant non-conformités édifiées
167	Salle des fêtes de Saint Liguire	79	Niort	25 rue du huit mai 1945	4		Saint Liguire	Socio-culturel	15.0						en cours	25 801 €			

1. Liste des établissements ou des installations									2. Etat de		3. Calendrier des actions de mise en accessibilité (Etudes / Travaux)				4. Drogations		Commentaires		
NOM	Sous équipement	Dépt.	Commune	Adresse	Catégorie	Type	Quartier	Famille de patrimoine	Niveau d'accès global	Nombre d'ascenseurs à créer	Année 1 2016	Année 2 2017	Année 3 2018	PERIODE 2 2019 > 2021	STATUT MI - Ad' Ap	PERIODE 3 2022 > 2024		Nature de la dérogation	Moins value
1	105bis rue de Ribray		Niort	105bis rue de Ribray	5		Centre Ville	Associatif	85,3	0					A réaliser	15 552 €			
2	5 rue du presbytère		Niort	5 rue du presbytère	5		Sainte Pezenne	Associatif	77,0	0					A réaliser	8 842 €			
3	Centre Du Guesclin		Niort	8 place Chanzy	2		Centre Ville	Associatif	45,0	1					A réaliser	131 806 €			bâtiment usage partage CAN (part CAN 3032,06)
4	Espace associatif de Sainte Pezenne		Niort	3 rue de l'homotrou	4		Sainte Pezenne	Associatif	83,0	0					A réaliser	25 027 €			
5	Espace associatif Langevin Wallon		Niort	48 rue Rouget de l'Isle	5		Tour Chabot Gavacherie	Associatif	54,0	1					En cours	38 218 €			
6	Espace Michelet Annexe	Camji	Niort	3, 3b rue de l'ancien musée	5		Centre Ville	Associatif	83,2	0			11 693 €		Terminé				Attestation à produire
7	Ferme de Chey		Niort	Chemin de la Sèvre	3	LPT	Saint Liguire	Associatif	77,4	0					A réaliser	17 666 €			
8	Ferme de Chey		Niort	Chemin de la Sèvre			Saint Liguire	Associatif							A réaliser	30 000 €			
9	GS Les Brizeaux - Bâtiment A - Local associatif	Les petits canailoux	Niort		3	R	Nord	Associatif							A réaliser	13 997 €			
10	Local associatif	Maison de quartier centre ville - Salle annexe	Niort	2, 4 place Jacques de Liniers	5		Centre Ville	Associatif	86,6	0		7 661 €			Déclaré conforme				Déclaré conforme
11	Local associatif	Associations sportives	Niort	111 avenue de la Venise verte	5		Clou Bouchet	Associatif	72,6	0					Transféré	9 662 €			Transfert Can délib. n° D-2018-494 - Séance du 17/12/2018 - AR de la ordonnance en date
12	Local associatif	resto du cœur	Niort	115, 115b avenue de La Rochelle	5		Saint Florent	Associatif	81,9	0					A réaliser	6 466 €			
13	Local associatif	GEM79	Niort	2, 4 place Jacques de Liniers	5		Centre Ville	Associatif	80,1	0					A réaliser	32 083 €			
14	Local associatif	Locaux Echiquier Niortais	Niort	47, 49 rue de Ribray	5		Centre Ville	Associatif	74,9	0					A réaliser	9 835 €			
15	Local associatif	Locaux UNICEF	Niort	47, 49 rue de Ribray	5		Centre Ville	Associatif	77,6	0					A réaliser	9 893 €			
16	Local associatif	AVF	Niort	74 rue de l'Yser	5		Centre Ville	Associatif	88,1	0					A réaliser	11 304 €			
17	Local associatif	Secours populaire	Niort	6 rue de Fontaines	5		Centre Ville	Associatif	72,8	0					A réaliser	24 178 €			
18	Local associatif bâtiment E	CCAS	Niort	14 Place Saint Jean	5		Centre Ville	Associatif	77,9	0					A réaliser	17 582 €			
19	Logement 13E rue Louis Braille - Planning familial et impulsion femme	Logement 13E rue Louis Braille - Planning familial et impulsion femme	Niort	Avenue Louis Pasteur	5		Saint Florent	Associatif	85,3	0					A réaliser	9 187 €			
20	Maison de quartier de Saint Florent et autres	Bâtiment A locaux ARCANDE	Niort	185 avenue Saint Jean d'Angély			Saint Florent	Associatif		0					A réaliser				
21	Maison de quartier de Saint Florent et autres	Bâtiment A	Niort	189 Avenue Saint Jean d'Angély			Saint Florent	Associatif							A réaliser				
22	Maison de quartier de Saint Florent et autres	Bâtiment B - Maison de quartier de St Florent	Niort	181 Avenue Saint Jean d'Angély	5		Saint Florent	Associatif	11,0						A réaliser	73 328 €			bâtiment usage partage CAN (part CAN 29876€)
23	Maison de quartier de Saint Florent et autres	Bâtiment C - Maison de quartier de St Florent	Niort	179 Avenue Saint Jean d'Angély			Saint Florent	Associatif							A réaliser				
24	Maison de quartier de Saint Florent et autres	Bâtiment D - Sanitaires	Niort	177 Avenue Saint Jean d'Angély			Saint Florent	Associatif							A réaliser				
25	Maison des associations et des syndicats		Niort	12 rue Joseph Cugnot	3 et 5		Clou Bouchet	Associatif	51,0	1			144 011 €		En cours				Arbitrage du projet en cours
26	Maison d'habitation	Union sportive	Niort	25bis rue Henri Sellier	5		Clou Bouchet	Associatif	84,8	0					A réaliser	65 722 €			
27	Maison d'habitation - GS Pasteur	Logement 13A rue Louis Braille - Association la pédale St Florentaise	Niort	Avenue Louis Pasteur	5		Saint Florent	Associatif	88,3	0					A réaliser	22 406 €			
28	Maison d'habitation - GS Pasteur	Logement 13C rue Louis Braille - Association union cycliste Niortaise	Niort	Avenue Louis Pasteur	5		Saint Florent	Associatif	80,7	0					A réaliser	32 342 €			
29	Maison d'habitation - GS Pasteur	Logement 13D rue Louis Braille - Les restos du cœur bébés	Niort	Avenue Louis Pasteur	5		Saint Florent	Associatif	78,4	0					A réaliser	6 005 €			
30	Résidence La Roulière	Foyer de jeunes travailleurs	Niort		5	L, N	Centre Ville	Associatif	88,0	0					A réaliser	123 235 €			
31	Résidence La Roulière	Foyer de jeunes travailleurs	Niort				Centre Ville	Associatif							A réaliser	10 000 €			
32	Salle des fêtes de Sainte Pezenne		Niort	8 place de la résistance	3		Sainte Pezenne	Associatif	82,0	0					A réaliser	22 415 €			
33	Site de Pré-Leroy - Pavillon 2	pavillon de l'eau	Niort	Rue de Bessac	5		Centre Ville	Associatif	89,0	0					A réaliser	2 680 €			

ETAT D'AVANCEMENT DE L'ACCESSIBILITE DES ERP /IOP VDN - MI AD'AP - Secteur Associatif

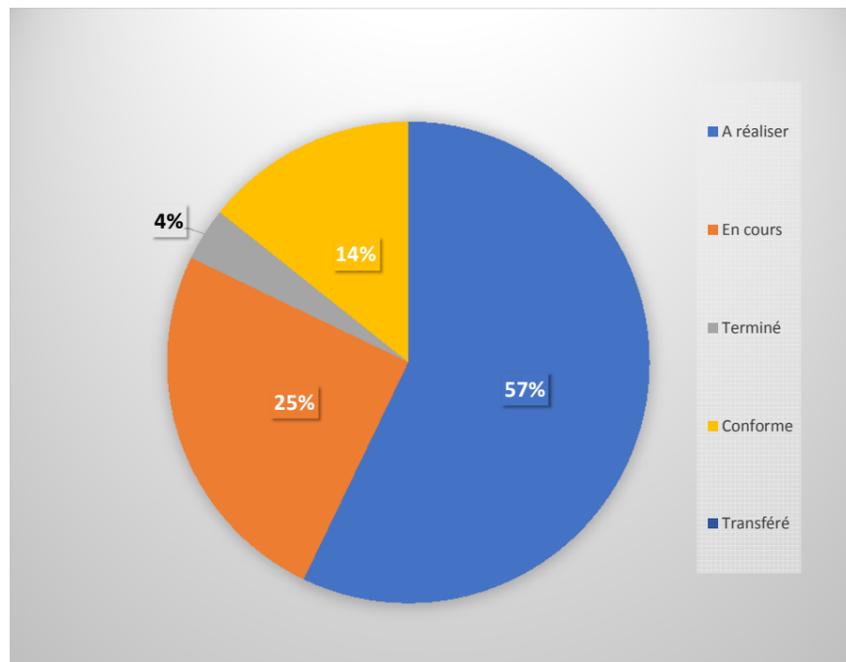
ETAT D'AVANCEMENT MI AD'AP - Secteur associatif -	
A réaliser	28
En cours	2
Terminé	1
Conforme	1
Transféré	1
Total	33



1. Liste des établissements ou des installations									2. Etat de l'accessibilité		3. Calendrier des actions de mise en accessibilité (Etudes / Travaux)				4. Dérégations		Commentaires			
NOM	Sous équipement	Dépt.	Commune	Adresse	Catégorie	Type	Quartier	Famille de patrimoine	Niveau d'accès global	Nombre d'ascenseurs à créer	Année 1 2016	Année 2 2017	Année 3 2018	PERIODE 2 2019 > 2021	STATUT MI - Ad' Ap	PERIODE 3 2022 > 2024		Nature de la dérogation	Moins value	
35	Cimetière ancien de Bellune	WC publics	79	Niort	31 rue de Bellune	5	Centre Ville	Cultuel			6 240 €				Déclaré conforme					Projet de rénovation conservation des cimetières y compris le sanitaire public
36	Cimetière ancien de Bellune	Allées	79	Niort	31 rue de Bellune	IOP	Centre Ville	Cultuel			3 000 €				Déclaré conforme					
37	Cimetière colombarium Grand Croix	WC publics	79	Niort	Route de Coulonges	5	Sainte Pezenne	Cultuel							A réaliser	13 200 €				
38	Cimetière de Buhors	WC publics	79	Niort	Rue Gustave Flaubert	5	Souché	Cultuel			6 240 €				Déclaré conforme					
39	Cimetière de Buhors	Allées	79	Niort	Rue Gustave Flaubert	IOP	Souché	Cultuel			3 000 €				Déclaré conforme					
40	Cimetière de la Broche	WC publics	79	Niort	Rue de Saint Symphorien	5	Saint Florent	Cultuel							A réaliser	13 200 €				
41	Cimetière de la Broche	Allées	79	Niort	Rue de Saint Symphorien	IOP	Saint Florent	Cultuel							A réaliser	3 000 €				
42	Cimetière de Saint Liguair	WC publics	79	Niort	Avenue de l'Espérance	5	Saint Liguair	Cultuel							A réaliser	28 800 €				
43	Cimetière de Saint Liguair	Allées	79	Niort	Avenue de l'Espérance	IOP	Saint Liguair	Cultuel							A réaliser	3 000 €				
44	Cimetière de Souché	WC publics	79	Niort	Rue Chiron Courtinet	5	Souché	Cultuel						12 240 €	En cours					
45	Cimetière de Souché	Allées	79	Niort	Rue Chiron Courtinet	IOP	Souché	Cultuel						3 000 €	terminé					
46	Cimetière des Sablières	WC publics	79	Niort	Rue de la Terraudière	5	Souché	Cultuel						14 400 €	A réaliser					
47	Cimetière des Sablières	Allées	79	Niort	Rue de la Terraudière	IOP	Souché	Cultuel						3 000 €	A réaliser					
48	Cimetière de Sainte-Pezenne		79	Niort		IOP	Sainte Pezenne	Cultuel					10 000 €		A réaliser					
49	Eglise et Cimetière de Saint Florent	WC publics	79	Niort	Rue Camille Desmoulins	5	Saint Florent	Cultuel						14 400 €	En cours					
50	Eglise et Cimetière de Saint Florent	Allées	79	Niort	Rue Camille Desmoulins	IOP	Saint Florent	Cultuel						8 000 €	En cours					
51	Eglise Notre Dame		79	Niort	Parvis Notre Dame	2	Centre Ville	Cultuel	84,4					31 550 €	En cours					L'étude devra être élaborée par AMH (Architecte des monuments de France)
52	Eglise Saint André		79	Niort	Rue Saint André	2	Centre Ville	Cultuel	73,2	0				52 039 €	A réaliser					L'étude devra être élaborée par AMH (Architecte des monuments de France)
53	Eglise Saint Florent	Eglise	79	Niort	Rue Camille Desmoulins	5	Saint Florent	Cultuel	77,2	0				11 901 €	En cours					L'étude devra être élaborée par AMH (Architecte des monuments de France)
54	Eglise Saint Hilaire		79	Niort	Rue du quatorze février	2	Centre Ville	Cultuel	70,4	0				36 347 €	A réaliser					Arbitrage - regroupement de l'activité sur un seul site
55	Eglise Saint Liguair		79	Niort	Rue du 8 mai 1945	5	Saint Liguair	Cultuel							A réaliser					L'étude devra être élaborée par AMH (Architecte des monuments de France)
56	Eglise Sainte Pezenne		79	Niort	Rue centrale	5	Sainte Pezenne	Cultuel	78,0	0				22 429 €	A réaliser					L'étude devra être élaborée par AMH (Architecte des monuments de France)
57	Eglise Souché		79	Niort	2 Rue du Sableau	5	Souché	Cultuel	81,2					33 797 €	En cours		Dérégation			Dérégation - impossibilité d'accès dû à la déclivité du terrain
58	Presbytère Notre Dame	Cathéchisme au R+1, ne sert plus de logement	79	Niort	1 rue de la cure	5	Centre Ville	Cultuel	66,5	0				28 613 €	A réaliser					Arbitrage - regroupement de l'activité sur un seul site
59	Presbytère Saint André	Cathéchisme au RDC	79	Niort	57 rue Saint André	5	Centre Ville	Cultuel	73,3	0				50 933 €	A réaliser					Arbitrage - regroupement de l'activité sur un seul site
60	Presbytère Saint Hilaire	Cathéchisme au RDC	79	Niort	34 rue du 14 juillet	5	Centre Ville	Cultuel	74,0	1 Plateforme élévatrice				64 339 €	A réaliser					Arbitrage - regroupement de l'activité sur un seul site
61	Presbytère Saint Liguair	Salle de réunion au RDC	79	Niort	3 impasse de l'abbaye	5	Saint Liguair	Cultuel	74,5	0				12 197 €	A réaliser					Arbitrage - regroupement de l'activité sur un seul site
62	Temple		79	Niort	9 place du temple	5	Centre Ville	Cultuel	74,4	0				15 549 €	En cours					

ETAT D'AVANCEMENT DE L'ACCESSIBILITE DES ERP /IOP VDN - MI AD'AP - Secteur Cultuel

ETAT D'AVANCEMENT MI AD'AP - Secteur cultuel -	
A réaliser	16
En cours	7
Terminé	1
Conforme	4
Transféré	0
Total	28

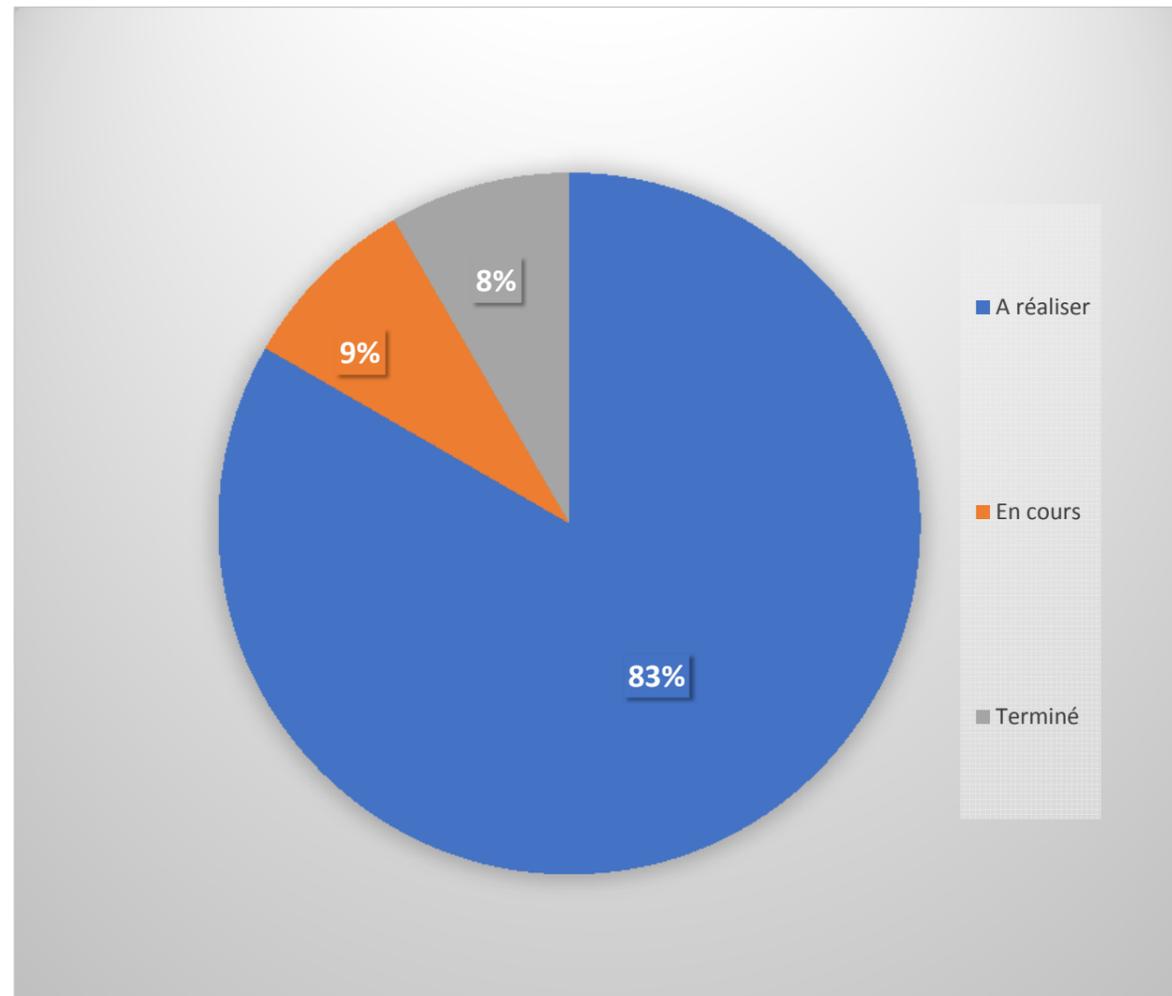




1. Liste des établissements ou des installations										2. Etat de		3. Calendrier des actions de mise en accessibilité (Etudes / Travaux)				4. Dérogations			Commentaires
NOM	Sous équipement	Dépt.	Commune	Adresse	Catégorie	Type	Quartier	Famille de patrimoine	Niveau d'accès global	Nombre d'ascenseurs à créer	Année 1 2016	Année 2 2017	Année 3 2018	PERIODE 2 2019 > 2021	STATUT MI - Ad' Ap	PERIODE 3 2022 > 2024	Nature de la dérogation	Moins value	
71	Aérodrome de Niort - Marais poitevin	79	Niort	578 avenue de Limoges	5		Souché	Economique	72,6	0					A réaliser	10 371 €			
72	Aérodrome de Niort - Marais poitevin	79	Niort	578 avenue de Limoges	IOP		Souché	Economique			500 €				A réaliser				
73	Ancien restaurant universitaire		Niort	Bar restaurant l'Alternateur	5		Centre Ville	Economique	80,5	0					En cours	5 832 €			Etudes en cours opération de réhabilitation Place Denfert Rochereau
74	Centre d'hébergement et salle polyvalente commune de Thorigny	79	Thorigny	Le Bourg - Thorigny	5		Thorigny	Economique	54,6						A réaliser	55 944 €			
75	Halles		Niort	Hors cellules commerciales et WC publics	1	MN	Centre Ville	Economique	79,7	0				20 712 €	A réaliser				Bâtiment inscrit
76	Parc Municipal - Centre de Rencontre	80	Niort	31 avenue Salvador Allendé	1		Tour Chabot Gavacherie	Economique	67,0						A réaliser	3 600 €			
77	Parc municipal - Commissariat	79	Niort	31 avenue Salvador Allendé	5		Tour Chabot Gavacherie	Economique	55,0	0					A réaliser	1 451 €			
78	Parc municipal - Halle de Galuchet	79	Niort	31 avenue Salvador Allendé	1		Tour Chabot Gavacherie	Economique	67,0	0					A réaliser	5 321 €			
79	Parc municipal- Maison des pompiers	79	Niort	31 avenue Salvador Allendé	5		Tour Chabot Gavacherie	Economique	82,0						A réaliser	11 088 €			
80	Parc municipal - Pavillon "Intervilles"	79	Niort	31 avenue Salvador Allendé	1		Tour Chabot Gavacherie	Economique							A réaliser	14 832 €			
81	Parc municipal - Pavillon boulistes	79	Niort	31 avenue Salvador Allendé	5		Tour Chabot Gavacherie	Economique	71,0	0					terminé	10 482 €			
82	Parc municipal - Pavillon des colloques	79	Niort	31 avenue Salvador Allendé	3		Tour Chabot Gavacherie	Economique	72,0	0					A réaliser	11 933 €			

ETAT D'AVANCEMENT DE L'ACCESSIBILITE DES ERP /IOP VDN - MI AD'AP - Secteur Economique

ETAT D'AVANCEMENT Mi AD'AP - Secteur Economique -	
A réaliser	10
En cours	1
Terminé	1
Conforme	0
Transféré	0
Total	12

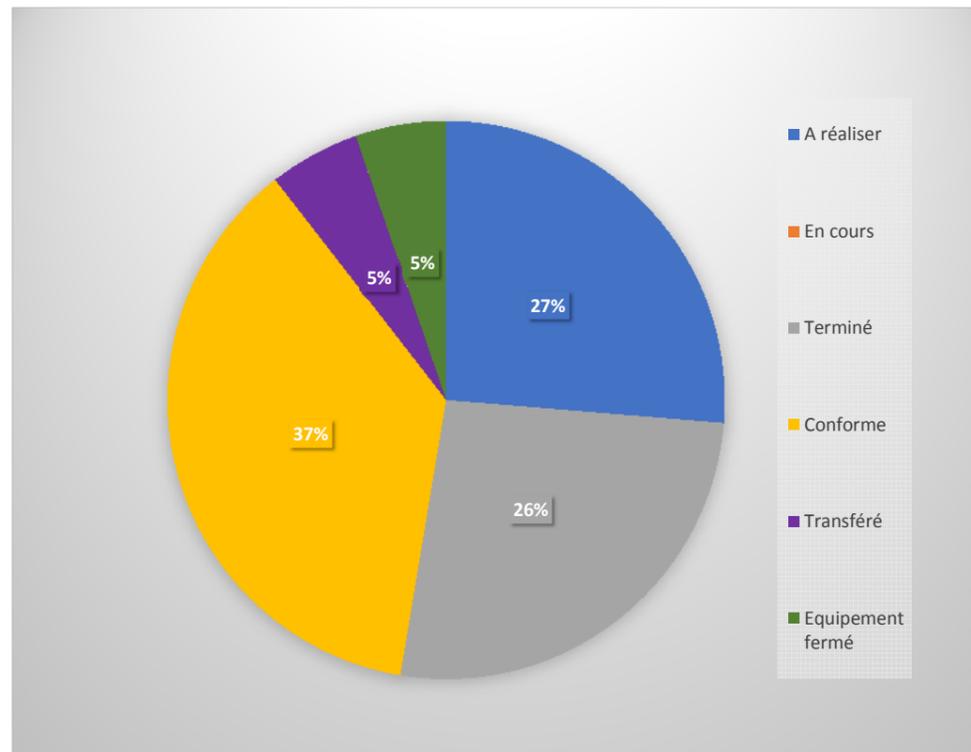




1. Liste des établissements ou des installations									2. Etat de		3. Calendrier des actions de mise en accessibilité (Etudes / Travaux)				4. Dérogations			Commentaires	
NOM	Sous équipement	Dépt.	Commune	Adresse	Catégorie	Type	Quartier	Famille de patrimoine	Niveau d'accès global	Nombre d'ascenseurs à créer	Année 1 2016	Année 2 2017	Année 3 2018	PERIODE 2 2019 > 2021	STATUT MI - Ad' Ap	PERIODE 3 2022 > 2024	Nature de la dérogation		Moins value
83	Parc des Brizeaux	79	Niort		IOP		Nord	Espaces publics						25 000 €	A réaliser				IOP
84	Parking bocage Saint Jean	79	Niort	17b rue Henri Gelin	5		Centre Ville	Espaces publics	78,0	0					A réaliser	33 696 €			
85	Parking souterrain Jacques de Liniers	79	Niort	Rue du lieutenant Vuillamy	5		Centre Ville	Espaces publics	69,4	1					A réaliser	108 000 €			
86	Parking souterrain Saint Vaize	79	Niort	Rue Saint André	5		Centre Ville	Espaces publics	63,3	0					A réaliser	123 883 €			
87	Place de la Brèche	79	Niort		IOP		Centre Ville	Espaces publics			50 000 €				Déclaré conforme				IOP
88	Place Raoul Auzanneau	Bloc service - WC publics	79	Niort	Place Raoul Auzanneau	5		Clou Bouchet	Espaces publics		240 €				Déclaré conforme				
89	WC publics Chabot		79	Niort	Rue Chabot	5		Centre Ville	Espaces publics		240 €				Déclaré conforme				
90	WC publics Champclairot		79	Niort	Square Germaine Clopeau	5		Goise - Champomier - Champclairot	Espaces publics		6 240 €				terminé				Attestation à produire
91	WC publics Chanzy		79	Niort	Place Chanzy	5		Centre Ville	Espaces publics		6 240 €				terminé				
92	WC publics Cour Saint Marc		79	Niort	Cour Saint Marc	5			Espaces publics		240 €				Déclaré conforme				
93	WC publics de la Mégisserie		79	Niort	Rue de la Mégisserie	5		Centre Ville	Espaces publics		240 €				Equipement transféré			240	Changement de destination suite au projet Port Boinot - Le bloc sanitaire devient un transfo
94	WC publics du jardin des Plantes		79	Niort	All Basse du jardin des plantes	5		Centre Ville	Espaces publics					12 240 €	Fermeture			12240	Fermeture de l'équipement délibération n°D 2018-494 scéance du 17/12/2018 - AR de la préfecture 21/12/2018
95	WC publics et local annexe propreté urbaine (abri bayage) souché		79	Niort	Rue de la Mairie	5		Souché	Espaces publics		6 240 €				terminé				Attestation à produire
96	WC publics et local pour les déchets du marché Ribray		79	Niort	cour du petit village de Ribray	5		Tour Chabot Gavacherie	Espaces publics		240 €				Déclaré conforme				
97	WC publics Limoges		79	Niort	Avenue de Limoges	5		Goise - Champomier - Champclairot	Espaces publics		6 240 €				Terminé				Attestation à produire
98	WC publics Renon		79	Niort	Place georges Renon	5		Saint Florent	Espaces publics		240 €				Déclaré conforme				
99	WC publics Saint Liguairé		79	Niort	Rue du Huit Mai 1945	5		Saint Liguairé	Espaces publics		240 €				Déclaré conforme				
100	WC publics souché		79	Niort	rue de Souché	5		Souché	Espaces publics					13 200 €	A réaliser				
101	WC publics Viala		79	Niort	Rue Viala	5		Centre Ville	Espaces publics		6 240 €				terminé				

ETAT D'AVANCEMENT DE L'ACCESSIBILITE DES ERP /IOP VDN - MI AD'AP - Espace publics

ETAT D'AVANCEMENT MI AD'AP - Espace public -	
A réaliser	5
En cours	0
Terminé	5
Conforme	7
Transféré	1
Equipement fermé	1
Total	19

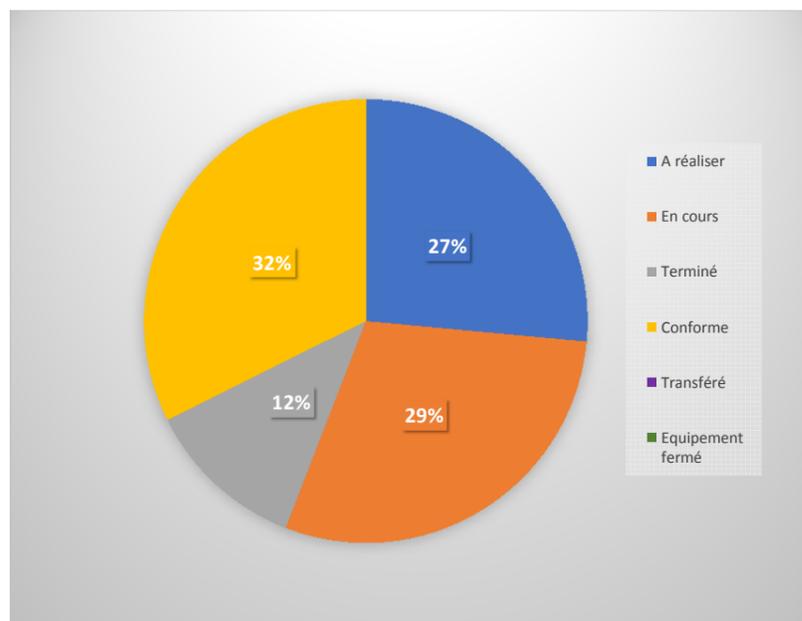




1. Liste des établissements ou des installations										2. Etat de		3. Calendrier des actions de mise en accessibilité (Etudes / Travaux)				4. Dérogations			
NOM	Sous équipement	Dépt.	Commune	Adresse	Catégorie	Type	Quartier	Famille de patrimoine	Niveau d'accès global	Nombre d'ascenseurs à créer	Année 1 2016	Année 2 2017	Année 3 2018	PERIODE 2019 > 2021	STATUT MI - Ad' Ap	PERIODE 3 2022 > 2024	Nature de la dérogation	Moins value	Commentaires
102	GS Agrippa d'Aubigné - Elémentaire	79	Niort	Place Constant Sabourau	5	R	Saint Liguiera	Scolaires	52.0	0		1 440 €			Déclaré conforme				
103	GS Edmond Proust - Elémentaire	79	Niort	16 rue Edmond Proust	5	R	Souché	Scolaires	39.0	0		7 985 €	39 925 €		En cours				
104	GS Edmond Proust - Maternelle	79	Niort	15 rue Edmond Proust	5	R	Souché	Scolaires	50.0	0		4 285 €	21 423 €		terminé				
105	GS Emile Zola - Elémentaire	79	Niort	26 rue Henri Sellier	4	R	Clou Bouchet	Scolaires	29.0	1		39 529 €	197 646 €		En cours				Etudes création d'ascenseurs 4GS - COPMO
106	GS Emile Zola - Maternelle	79	Niort	25 rue Henri Sellier	5	R	Clou Bouchet	Scolaires	54.0	0		4 897 €	24 485 €		terminé				Attestation à produire
107	GS Ernest Perochon - Elémentaire	79	Niort	7 rue Max Linder	5	R	Tour Chabot Gavacherie	Scolaires	54.0	1	11 889 €	49 538 €			Déclaré conforme		Dérogation ascenseur existant	#####	
108	GS Ernest Perochon - Maternelle	79	Niort	7 rue Max Linder	5	R	Tour Chabot Gavacherie	Scolaires	46.0	0	6 074 €	30 370 €			Déclaré conforme				
109	GS Ferdinand Buisson - Elémentaire	79	Niort	5 rue Ferdinand Buisson	4	R	Goise - Champommier - Champclairot	Scolaires	46.0	1					A réaliser	319 289 €			
110	GS Ferdinand Buisson - Maternelle	79	Niort	5 rue Ferdinand Buisson	4	R	Goise - Champommier - Champclairot	Scolaires	33.0	0					En cours	45 769 €			
111	GS Georges Sand - Elémentaire	79	Niort	Rue des charmes	5	R	Goise - Champommier - Champclairot	Scolaires	44.0	1				47 786 €	En cours	238 929 €			lancement maîtrise d'œuvre - COPMO
112	GS Georges Sand - Maternelle	79	Niort	Rue des charmes	5	R	Goise - Champommier - Champclairot	Scolaires	44.0	0				10 635 €	A réaliser	53 175 €			
113	GS Jacques Prévert - élémentaire	79	Niort	1 rue des sports	5	R	Sainte Pezenne	Scolaires	51.0	0	13 546 €				Déclaré conforme				
114	GS Jacques Prévert - Maternelle	79	Niort	1 rue des sports	5	R	Sainte Pezenne	Scolaires	52.0	0	11 369 €				Déclaré conforme				
115	GS Jacques Prévert - restaurant	79	Niort	2 rue des sports	5	R	Sainte Pezenne	Scolaires							Déclaré conforme				
116	GS Jean Jaurès - Elémentaire	79	Niort	Rue Georges Clémenceau	5	R	Goise - Champommier - Champclairot	Scolaires	57.0	1		50 551 €	252 756 €		en cours				Etudes création d'ascenseurs 4GS - COPMO
117	GS Jean Jaurès - Maternelle	79	Niort	Rue Georges Clémenceau	5	R	Goise - Champommier - Champclairot	Scolaires	47.0	0	1 301 €	6 504 €			Déclaré conforme				
118	GS Jean Macé - Elémentaire	79	Niort	6 rue Jean Macé	5	R	Centre Ville	Scolaires	54.0	1					A réaliser	17 738 €	Effectif inférieur à 100 enfants	#####	
119	GS Jean Macé - Maternelle	79	Niort	rue Fontanes	5	R	Centre Ville	Scolaires	54.0	0					A réaliser	29 510 €			
120	GS Jean Mermoz - Elémentaire	79	Niort	41 rue de l'aérodrome	5	R	Souché	Scolaires	81.0	0		6 997 €	34 987 €		En cours				
121	GS Jean Mermoz - Maternelle	79	Niort	18 Rue de l'aérodrome	5	R	Souché	Scolaires	77.0	0		1 200 €			Déclaré conforme				
122	GS Jules Ferry - Elémentaire	79	Niort	1 rue Jules Ferry	5	R	Nord	Scolaires	45.0	0	4 986 €	24 928 €			Déclaré conforme				
123	GS Jules Ferry - Maternelle	79	Niort	68 rue Jules Ferry	4	R	Nord	Scolaires	28.0	0	5 015 €	25 075 €			terminé				Attestation à produire
124	GS Jules Michelet - Elémentaire	79	Niort	2 rue Emile Béche	4	R	Centre Ville	Scolaires	40.0	1			25 445 €	127 227 €	en cours				
125	GS Jules Michelet - Maternelle	79	Niort	71 rue Chabaudy	4	R	Centre Ville	Scolaires	47.0	1			47 638 €	238 190 €	A réaliser				
126	GS La Mirandelle	79	Niort	1 rue de la Mirandelle	5	R	Nord	Scolaires	46.0	0					A réaliser	45 636 €			
127	GS Les Brizeaux - Elémentaire	79	Niort	rue des Justices	4	R	Nord	Scolaires	4.0	1					A réaliser	101 365 €			
128	GS Les Brizeaux - Maternelle	79	Niort	rue des Justices	3	R	Nord	Scolaires	79.0	0		19 440 €	97 202 €		En cours				
129	GS Louis Aragon - Elémentaire	79	Niort	13 rue du coteau Saint Hubert	4	R	Sainte Pezenne	Scolaires	33.0	1			43 600 €	217 999 €	En cours				Etudes création d'ascenseurs 4GS - COPMO
130	GS Louis Aragon - Maternelle	79	Niort	12 rue du coteau Saint Hubert	4	R	Sainte Pezenne	Scolaires	28.0	0			6 625 €	33 125 €	terminé				
131	GS Louis Pasteur - Maternelle	79	Niort	Avenue Louis Pasteur	5	R	Saint Florent	Scolaires	77.0	0	0 €				Déclaré conforme				
132	GS Paul Bert - Maternelle	79	Niort	38 rue des trois Coteaux	4	R	Centre Ville	Scolaires	37.0	1	8 815 €				Déclaré conforme				Effectif inférieur à 100 enfants
133	GS Pierre de Coubertin - Elémentaire	79	Niort	72 rue sarrazine	5	R	Nord	Scolaires	48.0	1				63 530 €	En cours	317 652 €			Etudes création d'ascenseurs 4GS - COPMO
134	GS Pierre de Coubertin - Maternelle	79	Niort	72 rue sarrazine	5	R	Nord	Scolaires	56.0	0				6 345 €	A réaliser	31 727 €			
135	Periscolaire GS ZOLA	79	Niort	25bis rue Henri Sellier	5		Clou Bouchet	Scolaires	57.2	0				63 562 €	A réaliser				Arbitrage suppression des locaux envisagée

ETAT D'AVANCEMENT DE L'ACCESSIBILITE DES ERP /IOP VDN - MI AD'AP - Secteur Scolaire

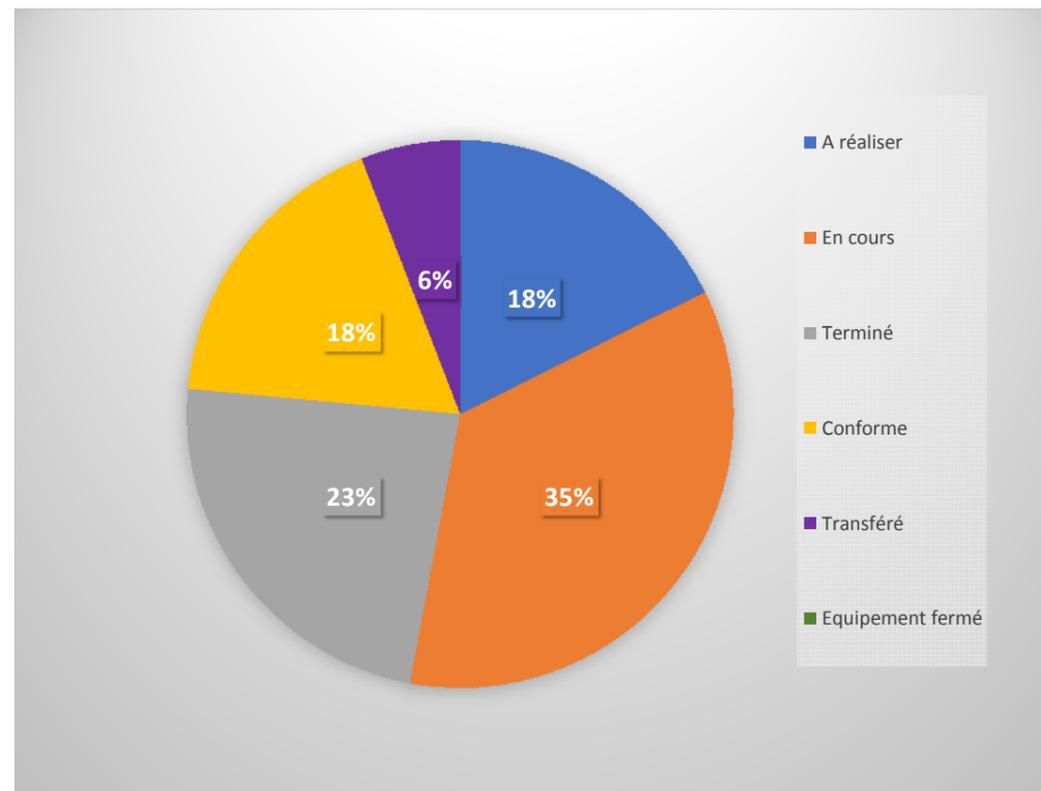
ETAT D'AVANCEMENT MI AD'AP - Secteur scolaire -	
A réaliser	9
En cours	10
Terminé	4
Conforme	11
Transféré	0
Equipement fermé	0
Total	34



1. Liste des établissements ou des installations										2. Etat de		3. Calendrier des actions de mise en accessibilité (Etudes / Travaux)				4. Dérogations			
NOM	Sous équipement	Dépt.	Commune	Adresse	Catégorie	Type	Quartier	Famille de patrimoine	Niveau d'accès global	Nombre d'ascenseurs à créer	Année 1 2016	Année 2 2017	Année 3 2018	PERIODE 2 2019 > 2021	STATUT MI - Ad' Ap	PERIODE 3 2022 > 2024	Nature de la dérogation	Moins value	Commentaires
136	Batiment annexe HDV	79	Niort	16 rue du petit Saint Jean	5		Centre Ville	Service Public	24,0						A réaliser	0 €			projet de vente (moins value 333922€)
137	Bureau de poste Souché	79	Niort	1 Rue de l'aérodrome	5		Souché	Service Public			200 €				En cours				Travaux réalisés par la poste engagés en 2020.
138	Bureau de poste Ste Pezenne	79	Niort	132 Route de Coulonges	5		Sainte Pezenne	Service Public			200 €				Déclaré conforme				
139	Cimetière ancien de Bellune	79	Niort	31 rue de Bellune	5		Centre Ville	Service Public	89,0	0	0 €				Déclaré conforme				projet de réhabilitation 2016 (moins value 26842)
140	Cimetière ancien de Bellune	79	Niort	31 rue de Bellune	IOP		Centre Ville	Service Public			6 500 €				Déclaré conforme				IOP
141	Espace du Lambon	79	Niort	2 bis rue de la Passerelle	5		Souché	Service Public	34,0						A réaliser	36 864 €			batiment à usage partagé CAN (part CAN 27983,98)
142	Espace Michelet	79	Niort	3b rue de l'ancien musée	5		Centre Ville	Service Public			0 €				En cours				Attestation globale sur l'ensemble de l'équipement Michelet
143	Espace Michelet	79	Niort	3 rue de l'ancien musée	5		Centre Ville	Service Public	84,0		23 760 €				En cours				
144	Hotel administratif	79	Niort	3 rue de l'ancien Oratoire	3		Centre Ville	Service Public	81,0					87 379 €	En cours				
145	Hôtel de Ville	79	Niort	1 place Martin Bastard	2		Centre Ville	Service Public	24,0	0					terminé				attestation à produire
146	Local Professionnel	79	Niort	Rue Jean Jaurès	5		Saint Florent	Service Public	80,1	0					terminé				Service Evenement Attestation d'accessibilité en 2016. Fourrière transférée
147	Locaux adm Emile Bêche	79	Niort	6, 8 rue E. Bêche	5		Centre Ville	Service Public	67,9	0					A réaliser				Zone non occupée - Batiment à réhabiliter suivant destination
148	Locaux adm Emile Bêche (DSIT)	79	Niort	9 rue Du Guesclin	5		Centre Ville	Service Public	59,0	0					en cours				
149	Locaux administratifs SEV	79	Niort	3,5,7 rue du murier	5		Centre Ville	Service Public	74,2	0					Equipement transféré				Syndicat des Eaux du Vivier - NIORT AGGLO- Equipement transféré au 24 rue des Grands Champs 79000 NIORT- Quid sur destination future d de cette zone.
150	Mairie de quartier Clou Bouchet	79	Niort	10T rue Jules Siegfried	5		Saint Florent	Service Public	72,0				10 800 €		terminé				
151	Mairie de quartier de Saint Liguair	79	Niort	25 rue du huit mai 1945	5		Saint Liguair	Service Public	48,0	0	14 352 €				terminé				En attente d'attestation
152	Refuge et cimetière pour animaux	79	Niort	Chemin de malbati	5		Sainte Pezenne	Service Public	76,8	0					en cours				

ETAT D'AVANCEMENT DE L'ACCESSIBILITE DES ERP /IOP VDN - MI AD'AP - Service public

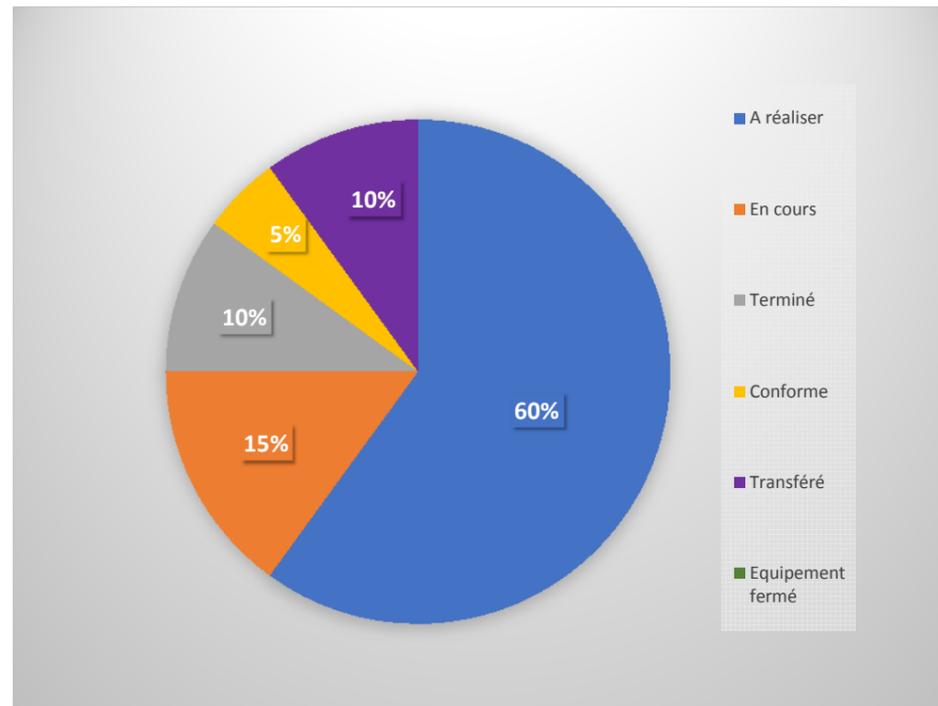
ETAT D'AVANCEMENT MI AD'AP - Service public -	
A réaliser	3
En cours	6
Terminé	4
Conforme	3
Transféré	1
Equipement fermé	0
Total	17



1. Liste des établissements ou des installations										2. Etat de		3. Calendrier des actions de mise en accessibilité (Etudes / Travaux)				4. Drogations			Commentaires
NOM	Sous équipement	Dépt.	Commune	Adresse	Catégorie	Type	Quartier	Famille de patrimoine	Niveau d'accès global	Nombre d'ascenseurs à créer	Année 1 2016	Année 2 2017	Année 3 2018	PERIODE 2019 > 2021	STATUT MI - Ad' Ap	PERIODE 3 2022 > 2024	Nature de la dérogation	Moins value	
34	Ancienne mairie de quartier de sainte Pezanne		79	Niort	2 Rue Centrale	5	Sainte Pezanne	Socio-culturel	14,0	0					A réaliser	26 640 €			CAN
153	Château de Chantemerle		79	Niort	100 rue Angelina Faity	4	Sainte Pezanne	Socio-culturel	30,0	1					A réaliser	315 418 €			
154	Château de Chantemerle	Allées	79	Niort	100 rue Angelina Faity	IOP	Sainte Pezanne	Socio-culturel							A réaliser	4 000 €			
155	Maison de quartier Centre Ville		79	Niort	7 avenue de limoges	5	Centre Ville	Socio-culturel	11,0						Equipement transféré	434 232 €			Equipement transféré - Opération Crèche du Mûrier/ CSC Centre Ville. Délibération n°D-2018-494 séance du 17/12/2018. AR du 21/12/2019
156	Maison de quartier Champommier Champclairot		79	Niort	Square Germaine Clopeau	4	Goise - Champommier - Champclairot	Socio-culturel	61,0						A réaliser	24 422 €			
157	Maison de quartier Champommier Champclairot - salle annexe - local jeunes		79	Niort	115 rue de la Perche	5	Goise - Champommier - Champclairot	Socio-culturel							A réaliser	5 184 €			
158	Maison de quartier Clou Bouchet - Centre socio-culturel de part et d'autre		79	Niort	Rue Laurent Bonnevey	3	Clou Bouchet	Socio-culturel	51,0						En cours	36 590 €			
159	Maison de quartier de Brizeaux		79	Niort	67 rue des Brizeaux	5	Nord	Socio-culturel	61,0	0					A réaliser	26 317 €			
160	Maison de quartier de Cholette		79	Niort	63 rue de cholette	5	Nord	Socio-culturel	57,0	0	24 589 €				terminé				Attestation de conformité à faire
161	Maison de quartier de la Tour Chabot Gavacherie		79	Niort	Rue de la tour Chabot	3	Tour Chabot Gavacherie	Socio-culturel	69,0	0					A réaliser	81 €			
162	Maison de quartier de Souché		79	Niort	3 rue de l'aérodrome	4	Souché	Socio-culturel	34,0	1				24 125 €	A réaliser	120 625 €			
163	Maison de quartier Goise		79	Niort	56 Rue Massujat	4	Goise - Champommier - Champclairot	Socio-culturel	85,0						A réaliser	12 672 €			
164	Maison de quartier Grand Nord		79	Niort	1 place Strasbourg	4	Nord	Socio-culturel	9,0						en cours	337 536 €	-337 536		Projet de réhabilitation de la pLace Denfert Rochereau
165	Maison de quartier St Liguairé		79	Niort	18 rue du huit mai 1945	5	Saint Liguairé	Socio-culturel	13,0						A réaliser	57 254 €			
166	Petit théâtre Jean Richard		79	Niort	202 avenue Saint Jean d'Angely	3	Saint Florent	Socio-culturel	7,0	1 Plateforme élévatrice		10 538 €	52 690 €		terminé				Attestation de conformité à revoir suinant non-conformité
167	Salle des fêtes de Saint Liguairé		79	Niort	25 rue du huit mai 1945	4	Saint Liguairé	Socio-culturel	55,0	1 Plateforme élévatrice					En cours	25 801 €			
168	Salle polyvalente des Trois Coigneaux		79	Niort	Place Jacques de Liniers	5	Centre Ville	Socio-culturel	88,6	0		3 974 €			Déclaré conforme				
169	Salle polyvalente du port et locaux associatifs	Salle polyvalente	79	Niort	1 à 7 rue de Fontenay	5	Centre Ville	Socio-culturel	70,8	0	0 €				Equipement transféré				projet de réhabilitation 2016 (moins value 20664)
170	Site de Pré-Leroy - Pavillon 1	Estollette	79	Niort	Rue de Bessac	4	Centre Ville	Socio-culturel	47,0	0					A réaliser	31 048 €			
171	Site de Pré-Leroy - Pavillon 3	Pavillon 3	79	Niort	Rue de Bessac	5	Centre Ville	Socio-culturel	37,0	0					A réaliser	3 338 €			

ETAT D'AVANCEMENT DE L'ACCESSIBILITE DES ERP /IOP VDN - MI AD'AP - Secteur Socio culturel

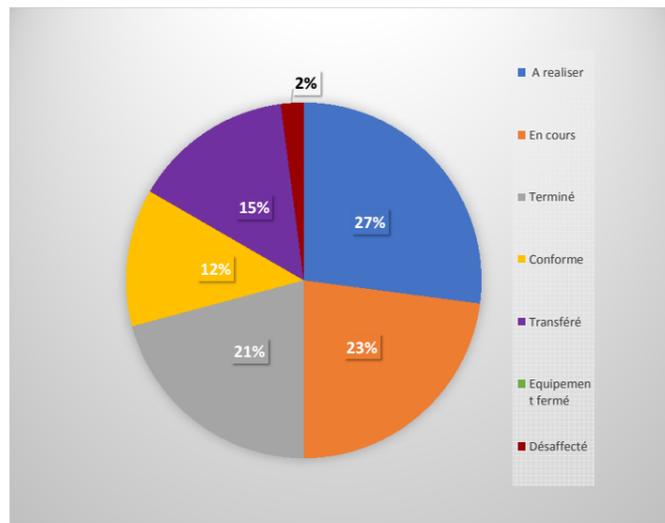
ETAT D'AVANCEMENT MI AD'AP - Secteur Socio culturel -	
A réaliser	12
En cours	3
Terminé	2
Conforme	1
Transféré	2
Equipement fermé	0
Total	20



NOM	Sous équipement	Dépt.	Commune	Adresse	Catégorie	Type	Quartier	Famille de patrimoine	2. Etat de		3. Calendrier des actions de mise en accessibilité (Etudes / Travaux)				STATUT MI - Ad'Ap	PERIODE 3 2022 > 2024	4. Dérégations		Commentaires
									Niveau d'accès global	Nombre d'ascenseurs à créer	Année 1 2016	Année 2 2017	Année 3 2018	PERIODE 2 2019 > 2021			Nature de la dérogation	Moins value	
172	Boulodrome de galuchet	79	Niort	Rue de Galucher	5		Tour Chabot Gavacherie	Sportif	66,0	0				30 168 €	terminé				attestation à faire
173	Boulodrome de galuchet	79	Niort	Rue de Galucher	IOP		Tour Chabot Gavacherie	Sportif						5 000 €	terminé				attestation à faire
174	Centre de formation des chamots niortais	79	Niort	66 rue Henri Sellier	4		Clou Bouchet	Sportif	37,0	1					Equipement transféré				Délibération n° D-2018-494 séance du 17/12/2018- AR de la préfecture du
175	Centre de formation des chamots niortais	79	Niort	66 rue Henri Sellier	5	R	Clou Bouchet	Sportif							Equipement transféré	198 454 €	198 454		Délibération n° D-2018-494 séance du 17/12/2018- AR de la préfecture du
176	Centre départemental de tennis	79	Niort	168 rue de Saint Symphonien	4		Saint Florent	Sportif	22,0	1				129 788 €	En cours				
177	Centre équestre	79	Niort	5 rue des sources	3		Goise - Champommier - Champclairot	Sportif	34,0	1				279 624 €	terminé				
178	Centre équestre	79	Niort	5 rue des sources	IOP		Goise - Champommier - Champclairot	Sportif						15 000 €	En cours				
179	Centre régional de tennis de table	79	Niort	Rue Georges Clémenceau	2		Goise - Champommier - Champclairot	Sportif	35,0	0	49 796 €				Déclaré conforme				
180	Complexe sportif les Gardoux	79	Niort	50 rue de la levée de Sevreau	3		Saint Liguire	Sportif	24,0						A réaliser	428 486 €			Délibération n° D-2018-494 séance du 17/12/2018- AR de la préfecture du
181	Espace Loisirs Cholette Tribunes	79	Niort	Rue de Cholette	5		Nord	Sportif	23,2	0					A réaliser	43 099 €			
182	Espace Loisirs Cholette Vestiaires	79	Niort	Rue de Cholette	5		Nord	Sportif	31,6	0					En cours	12 672 €			
183	Golf et hippodrome de Romagné	79	Niort	13 chemin du Lac	5		Saint Florent	Sportif	3,0		3 650 €	18 240 €			terminé				attestation à faire
184	Golf et hippodrome de Romagné	79	Niort	13 chemin du Lac	5		Saint Florent	Sportif	35,9		17 015 €	85 074 €			terminé				attestation à faire
185	Golf et hippodrome de Romagné	79	Niort	13 chemin du Lac	IOP		Saint Florent	Sportif				6 000 €			terminé		7 246		
186	Patinoire municipale	79	Niort	103 avenue de la Venise verte	2		Clou Bouchet	Sportif	35,0	0	7 246 €				Equipement transféré				Délibération n° D-2018-494 séance du 17/12/2018- AR de la préfecture du
187	Piste de Bi-cross	79	Niort	Chemin du moindreau	5		Nord	Sportif	35,9	0					A réaliser	12 384 €			
188	Piste de Bi-cross	79	Niort	Chemin du moindreau	IOP		Nord	Sportif							A réaliser	5 000 €			
189	Salle de sport IUFM	79	Niort	Rue villersevel	3		Centre Ville	Sportif	24,0					25 963 €	en cours			64 502,00 €	Changement d'appellation Salle de sports VILLERSEXEL
190	Salle de sport IUFM	79	Niort	Rue villersevel	IOP		Centre Ville	Sportif			509 €				En cours				Changement d'appellation Salle de sports VILLERSEXEL
191	Salle de sports de Pissardant	79	Niort	Rue de pissardant	3		Goise - Champommier - Champclairot	Sportif	10,0	1				25 942 €	en cours			141 138,00 €	dérogation ascenseur
192	Salle de sports de Souché	79	Niort	4 rue de l'aérodrome	3		Souché	Sportif	31,0	1	3 226 €				Déclaré conforme			124 286,00 €	dérogation ascenseur
193	Salle de sports de Souché	79	Niort	4 rue de l'aérodrome	IOP		Souché	Sportif			5 000 €				Déclaré conforme				
194	Salle de sports du Pontreau	79	Niort	72 rue sarrazine	3		Nord	Sportif	13,0	1	2 258 €				Déclaré conforme			124 286,00 €	dérogation ascenseur
195	Salle de sports et complexe polyvalent Henri Barbusse	79	Niort	Rue Gustave Eiffel	2		Centre Ville	Sportif	46,0	0	3 064 €				terminé				manque attestation
196	Salle de sports Georges Sand	79	Niort	Rue de la plaine	3		Goise - Champommier - Champclairot	Sportif	14,0	1	11 208 €				Déclaré conforme			122 467,00 €	dérogation ascenseur
197	Salle de sports Sainte Pezanne	79	Niort	Rue du coteau Saint Hubert	3		Sainte Pezanne	Sportif	13,0	1				0 €	Déclaré conforme			140 831,00 €	dérogation ascenseur
198	Salle des sports Edmond Proust	79	Niort	2ter rue de la coudrale	5	X	Souché	Sportif	35,3	1					A réaliser	163 254 €			
199	Salle omnisports	79	Niort	9 avenue de Limoges	2		Centre Ville	Sportif	9,0			73 093 €	365 467 €		En cours				
200	Stade de Grand Croix	79	Niort	Route de Coulonges	5		Sainte Pezanne	Sportif	35,0	0	4 296 €	21 480 €			terminé				attestation à faire
201	Stade de Grand Croix	79	Niort	Route de Coulonges	5		Sainte Pezanne	Sportif							désaffecté				fermeture de l'ERP après construction nouveaux vestiaires en 2017
202	Stade de la Minerale	79	Niort	Rue du maréchal Leclerc	5		Nord	Sportif	72,3	0	10 224 €	51 120 €			A réaliser				
203	Stade de la Minerale	79	Niort	Rue du maréchal Leclerc	IOP		Nord	Sportif			15 000 €				A réaliser				
204	Stade de Massujat	79	Niort	Rue Massujat	5	PA,N	Saint Florent	Sportif	45,0	0	12 433 €	62 164 €			terminé				
205	Stade de Pissardant	79	Niort	Rue pissardant	5	PA	Goise - Champommier - Champclairot	Sportif	72,3	0				41 268 €	terminé				
206	Stade de Saint Liguire	79	Niort	Avenue de l'Espérance	4		Saint Liguire	Sportif	30,0	0	3 250 €	16 240 €			En cours				
207	Stade Espinassou	79	Niort	57 rue sarrazine	1		Nord	Sportif	31,0	0	38 050 €				En cours				
208	Stade Espinassou	79	Niort	57 rue sarrazine	3		Nord	Sportif	6,0	0	25 156 €				En cours				
209	Stade Jean Adolphe	79	Niort	4 rue de l'aérodrome	5	PA	Souché	Sportif	11,0	0				83 837 €	A réaliser				
210	Stade Jean Adolphe	79	Niort	4 rue de l'aérodrome	IOP		Souché	Sportif						5 000 €	En cours				
211	Stade Municipal	79	Niort	285 avenue de La Rochelle	5	X	Saint Florent	Sportif	75,1	0	14 190 €				A réaliser				
212	Stade René Gallard	79	Niort	105 Avenue de la Venise verte	4		Clou Bouchet	Sportif	30,0	0	1 106 €	5 532 €			Equipement transféré				Délibération n° D-2018-494 séance du 17/12/2018- AR de la préfecture du
213	Stade René Gallard	79	Niort	117 avenue de la Venise verte	1		Clou Bouchet	Sportif	30,0	0	7 792 €	38 959 €			Equipement transféré				Délibération n° D-2018-494 séance du 17/12/2018- AR de la préfecture du
214	Stade René Gallard	79	Niort	117 avenue de la Venise verte	1		Clou Bouchet	Sportif	7,3	0		7 560 €	37 796 €		Equipement transféré				Délibération n° D-2018-494 séance du 17/12/2018- AR de la préfecture du
215	Stade René Gallard	79	Niort	117 avenue de la Venise verte	3		Clou Bouchet	Sportif	34,0	0	1 917 €	9 586 €			Equipement transféré				Délibération n° D-2018-494 séance du 17/12/2018- AR de la préfecture du
216	Stade Ste Pezanne Bourg	79	Niort	Rue des Sports	5		Sainte Pezanne	Sportif	32,4						A réaliser	41 227 €			
217	Stand de tir de la Minerale	79	Niort	Rue du Maréchal Leclerc	5		Nord	Sportif	44,0	0					A réaliser	39 859 €			
218	Terre de Sports	79	Niort	59 rue Charles Darwin	1		Souché	Sportif	44,3						A réaliser	138 120 €			
219	Terre de Sports	79	Niort	51 rue Charles Darwin	3		Souché	Sportif	40,7						A réaliser	41 832 €			

ETAT D'AVANCEMENT DE L'ACCESSIBILITE DES ERP /IOP VDN - MI AD'AP - Secteur Sport

ETAT D'AVANCEMENT MI AD'AP - Secteur sport -	
A réaliser	13
En cours	11
Terminé	10
Conforme	6
Transféré	7
Equipement fermé	0
Désaffecté	1
Total	48

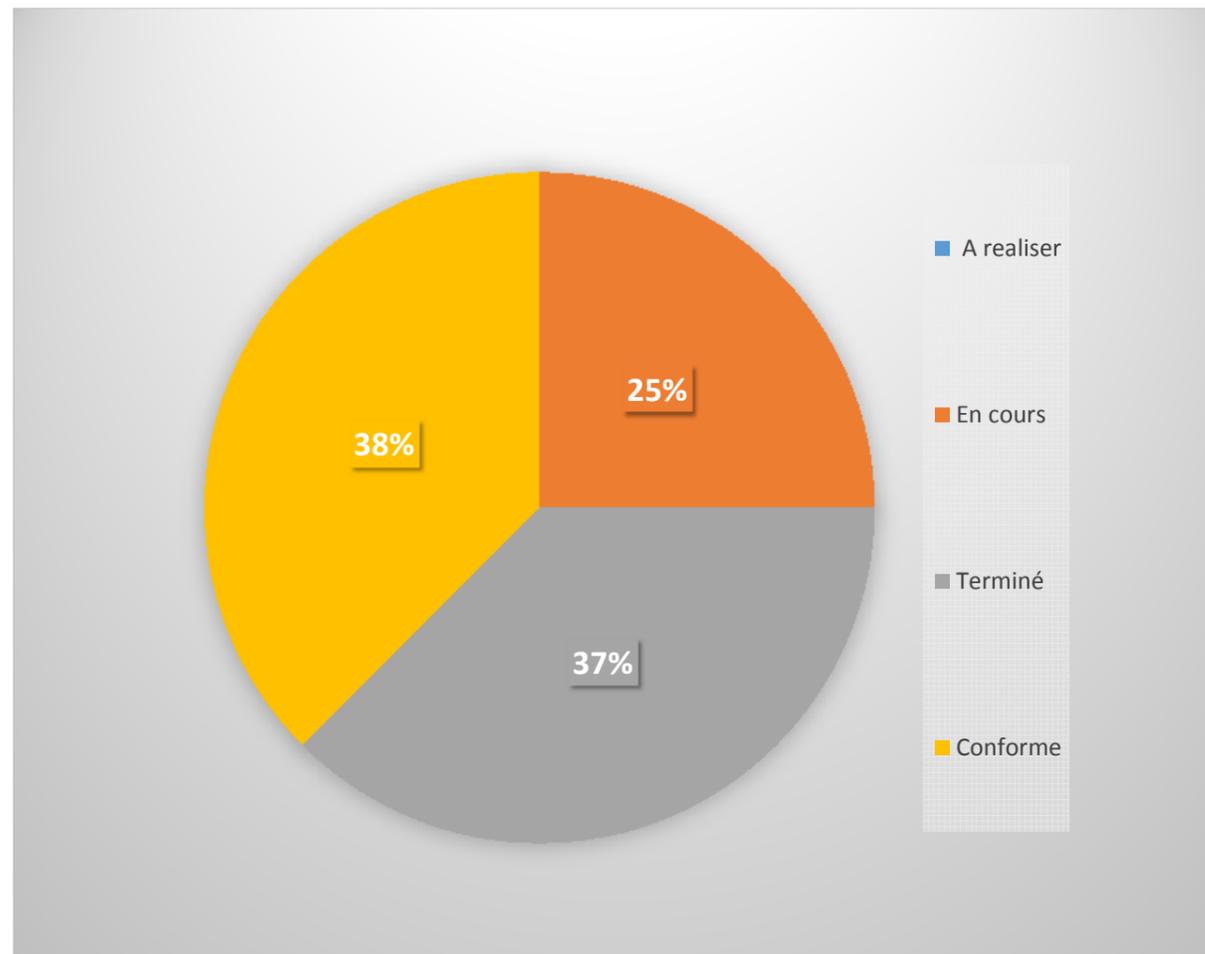




1. Liste des établissements ou des installations										2. Etat de		3. Calendrier des actions de mise en accessibilité (Etudes / Travaux)				4. Dérogations			Commentaires
NOM	Sous équipement	Dépt.	Commune	Adresse	Catégorie	Type	Quartier	Famille de patrimoine	Niveau d'accès. global	Nombre d'ascenseurs à créer	Année 1 2016	Année 2 2017	Année 3 2018	PERIODE 2 2019 > 2021	STATUT MI - Ad' Ap	PERIODE 3 2022 > 2024	Nature de la dérogation	Moins value	
63	Ancien bâtiment industriel Boinot		Niort	rue de la Chamoiserie	2		Centre Ville	Culturel	51,1						terminé	48 010 €		48010	Opération Port Boinot
64	Centre culturel municipal François Mitterrand		Niort	9 boulevard Main	1		Centre Ville	Culturel	25,0	0				46 310 €	En cours	231 549 €			batiment à usage partgae CAN (part CAN 234 207.53)
65	Espace Michelet		Niort	3 rue de l'ancien musée	3		Centre Ville	Culturel	34,0		11 688 €				Déclaré conforme				
66	Fort Foucault		Niort	16 rue du Fort Foucault	5		Centre Ville	Culturel	20,0						terminé	5 976 €			Rapport de vérification réglementaire VERITAS - Demande de mise à jour depuis 2011
67	Musée du Pilon		Niort	Place du pilori	5	Y	Centre Ville	Culturel	78,1	0	10 585 €				terminé		inaccessibilité du 1e étage		Manque attestation
68	Patronage Laïque		Niort	Rue de la Terraudière	3		Centre Ville	Culturel	22,0	0			900 €	4 502 €	En cours				
69	Pavillon Stéphane Grappelli		Niort	56 rue Saint Jean	5		Centre Ville	Culturel	60,0	0	0 €				Déclaré conforme				moins value 1532
70	Studio de répétition CAMJI		Niort	Rue Camille Desmoulins	5		Saint Florent	Culturel	75,0	0		3 830 €	19 149 €		Déclaré conforme				

ETAT D'AVANCEMENT DE L'ACCESSIBILITE DES ERP /IOP VDN - MI AD'AP - Secteur Culturel

ETAT D'AVANCEMENT Mi AD'AP - Secteur culturel-	
A realiser	0
En cours	2
Terminé	3
Conforme	3
Transféré	0
Equipement fermé	0
Désaffecté	0
Total	8



ETAT D'AVANCEMENT Mi AD'AP -GLOBAL	
A realiser	96
En cours	42
Terminé	31
Conforme	36
Transféré	12
Equipement fermé	1
Désaffecté	1
Total	219

BILAN MI-PAROURS - ELEMENT DE SYNTHESE

	CAT 1	CAT 2	CAT 3	CAT 4	CAT 5	IOP	TOTAL
Total des ERP/IOP du patrimoine inscrits dans l'Ad'Ap	9	10	23	22	132	23	219
Total ERP/ IOP prévus jusqu'à mi-parcours	3	8	16	11	75	17	130
ERP/IOP démarrés/en cours	2	6	11	12	47	7	85
ERP/IOP achevés (attestation délivrée)	0	1	5	1	24	5	36

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 5 DÉCEMBRE 2016

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/11/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 12/12/2016

Délibération n° D-2016-451

Agenda d'accessibilité programmé (ADAP) - Premier rapport
annuel

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Elodie TRUONG, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Christophe POIRIER

Excusés :

Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Direction de Projet Environnement et Handicap

Agenda d'accessibilité programmé (ADAP) - Premier rapport annuel

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Conseillère municipale expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu les articles L111-7 à L111-8-4, R111-18 à R111-19-51 du Code de la construction et de l'habitation ;

Vu la charte Ville Handicaps adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal en date du 14 octobre 2013 ;

Vu l'arrêté préfectoral des Deux-Sèvres du 7 décembre 2015 portant approbation de l'Adap déposé par la commune de Niort pour 196 établissements recevant du public et 23 installations ouvertes au public pour une durée des travaux de 9 années ;

Le Code de la construction et de l'habitation dans son art. D.111-19-45 précise que lorsqu'un agenda d'accessibilité programmée comportant plus d'une période est approuvé, le propriétaire adresse au Préfet ayant approuvé cet agenda un point de situation sur la mise en œuvre de l'agenda à l'issue de la première année.

2016 étant l'année du démarrage pour l'Adap de la Ville, les études n'avaient pas pu être anticipées en année N-1. En conséquence, un important travail d'études a été réalisé sur le 1er semestre 2016. La mise en œuvre des travaux a pu débuter au second semestre.

Toutes les études ont été réalisées en interne, complétées par une obligation réglementaire d'une attestation délivrée par un contrôleur technique agréé sur les établissements de 1ère à 4ème catégories. Toutes les autorisations de travaux prévues sur les bâtiments mentionnés dans l'Adap pour l'année 2016 ont été déposées.

La Sous-Commission Consultative Départementale chargée d'examiner les dossiers se réunit chaque semaine. Elle traite tous les dossiers du département par ordre d'arrivée. Le Préfet dispose d'un délai de deux mois pour statuer sur un dossier.

Sur l'ensemble des dossiers déposés, la Ville de Niort n'a reçu qu'un seul avis défavorable concernant le Centre régional de tennis de table, qui nécessite une modification du projet, donc une nouvelle présentation de dossier et une reprogrammation des crédits pour 2017.

Une interrogation subsiste encore sur le classement des toilettes publiques à intégrer dans le patrimoine des établissements recevant du public ou dans celui des installations recevant du public. Le dossier des toilettes publiques du Cimetière de Buhors n'ayant pas été instruit par les services d'Etat compétents, les services municipaux attendent un écrit. Une reprogrammation des crédits pour 2017 est à prévoir.

L'accessibilité de la Conservation des cimetières, 31 rue de Bellune, est incluse dans un projet d'envergure de l'ordre de 135 000 €, les études sont réalisées, les marchés de travaux sont en cours d'attribution. Une reprogrammation des crédits inscrits à l'Adap est à prévoir pour 2017.

Une opération est en cours d'étude concernant les locaux de la Salle polyvalente du Port et locaux associatifs.

Il est à noter une prescription nouvelle, introduite par le contrôleur lors de l'analyse des dossiers. Il s'agit de la pose d'avertisseurs lumineux devant être raccordés sur l'alarme incendie, dans les locaux où le public pourrait se retrouver isolé. Cette prescription, relevant de la sécurité incendie, n'était pas dans les diagnostics initiaux concernant l'accessibilité. Une étude des coûts est en cours.

Suite à des difficultés techniques, les travaux de mise en accessibilité concernant l'IOP place de la Brèche ne seront pas terminés en fin d'année. Il a fallu répertorier des matériaux durables dans le temps, conformes à la réglementation, adaptables à l'existant et validés par Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France. Le début des travaux est prévu pour la fin de l'année. Les crédits seront reprogrammés sur 2017.

Les études programmées sur l'année 2016 seront terminées en fin d'année.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte du premier rapport annuel de l'Adap Ville de Niort, qui sera transmis à Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer tout document relatif à ce rapport annuel.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	2
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Conseil municipal a pris acte du rapport annuel.

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjointe déléguée

Signé

Jacqueline LEFEBVRE

**COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE
DU 25 NOVEMBRE 2016**

a-d'ap

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE
L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS PARTOUT



RAPPORT DES ACTIVITES 2016 – DIRECTION PATRIMOINE ET MOYENS

PLANNING ADAP 2016-2024

CONTIENT 196 ERP et 23 IOP pour une enveloppe globale de 10 409 255€ TTC

LEGENDE - code couleur planification

Phase Etude et démarche d'autorisation de travaux
Phase TRAVAUX et intégration des opérations de mise en accessibilité
Etudes et travaux à programmer
Dévenir du site remis en cause
Remise de l'ADAP

Attestations produites

5 Planification

Calendrier des actions de mise en accessibilité (Etudes / Travaux)

NOM de l'établissement	Sous équipement	Année						PÉRIODE 2 2019 > 2021	PÉRIODE 3 2022 > 2024	Commentaires
		Année 1 2016		Année 2 2017		Année 3 2018				
		1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre			

Espace Michèle Arnoux	Canj							11 888 €		
Maison Le Boudin	Reper de jeunes travailleurs								228 200 €	Travaillé sur autre site
108bis rue de l'Éclair	Association Ecole Noirlane								28 942 €	
Local associatif	Associations sportives								9 482 €	
Local associatif									6 068 €	
Local associatif	ONCTS								82 080 €	
Local associatif	Locaux St-Joseph d'Orléans								9 821 €	
Local associatif	Locaux UNICOP								9 893 €	
Local associatif									21 806 €	
Local associatif									24 178 €	Travaillé sur autre site
Maison d'habitation	St-Joseph-sportive								66 722 €	
Maison d'habitation - 03 Pasteur	L'apart 135A rue Louis Braille - Association de parents de l'école St-Joseph-sportive								22 406 €	
Maison d'habitation - 03 Pasteur	L'apart 135C rue Louis Braille - Association des parents de l'école St-Joseph-sportive								82 842 €	
Maison d'habitation - 03 Pasteur	L'apart 135D rue Louis Braille - Cercle des parents de l'école St-Joseph-sportive								6 020 €	
L'apart 135F rue Louis Braille - Planning familial et inspection femme	L'apart 135F rue Louis Braille - Planning familial et inspection femme								9 187 €	
5 rue du presbytère	Locaux communaux et salle associative								8 882 €	
Espace associatif Langreny-Mallon									98 228 €	
Maison des associations et des sportifs								344 053 €		
Espace associatif de la rue Pasteur									26 027 €	
Site de Pré-Caroy - Pavillon 2	Pavillon 2 - jardin de l'eau								2 080 €	
Centre Du-Bouché									141 806 €	Travaillé sur autre site
Local associatif Sébastien B	CCAS								17 982 €	
Presbytère Notre-Dame	Cathédrale au St-L, ne sert plus de logement								28 823 €	
Presbytère Saint André	Cathédrale au St-D								60 855 €	
Presbytère Saint-Hilaire	Cathédrale au St-D								64 889 €	
Presbytère Saint-Etienne	Salle de réunion au St-D								12 187 €	
Centre culturel municipal François Mitterrand									48 833 €	Travaillé sur autre site

Programme pluriannuel d'investissement

Validé par les élus en CM DE 2016 à 2024

		2016	2017	2018	2019	2020	2021	À suivre
Dépenses	10 409 255€	370 000	363 000	975 000	1 122 000	1 122 000	1 121 455	5 335 800

SITES INSCRITS DANS L'ADAP en 2016 reportés en 2017: instruction en cours

- WC publics Place Raoul Auzanneau
- WC publics Chabot
- WC publics Champclairot
- WC publics Chanzy
- WC publics Cour Saint Marc
- WC publics de la Mégisserie
- WC publics et local annexe propreté urbaine (abri balayage) Souché
- WC publics et local pour les déchets du marché Ribray
- WC publics Avenue de Limoges
- WC publics Renon
- WC publics Saint Liguair
- WC publics Viala

SITES INSCRITS DANS L'ADAP en 2016 : travaux réalisés en attente de l'attestation d'accessibilité

- GS Jacques Prévert (élémentaire et maternelle)
- GS Paul Bert maternelle
- Maison de quartier de Cholette
- Patinoire
- Stade municipal avenue de la Rochelle

SITES INSCRITS DANS L'ADAP en 2016 : travaux réalisés en partie en attente d'une dérogation : instruction Autorisation de travaux

- Salle de diffusion (espace Michelet) : sanitaire loge accessible
- Musée du Pilon: accessibilité à l'étage avec activité vers autre site et patrimoine architectural préservé
- Salle de sports du Pontreau: accès mezzanine avec activité vers autre site
- Salle de sports George Sand: accès mezzanine (idem)
- Salle de sports de Souché : accès mezzanine (idem)
- Salle de sports du coteau St Hubert: accès mezzanine (idem)

SITES INSCRITS DANS L'ADAP en 2016: travaux en cours de réalisation

- Espace Michelet RDC – R+1 – R+2: manque signalétique adaptée
- Espace Michelet Police Municipale: manque signalétique adaptée
- Bureau de poste Ste Pezenne: vérification conformité des installations
- Bureau de poste de Souché: vérification conformité des installations

- **SITES INSCRITS DANS L'ADAP en 2016: travaux reportés en 2017**
- Cimetière ancien Bellune
- Cimetière de Buhors
- Conservation des cimetières
- Mairie de quartier de Saint Liguair
- Centre Régional de Tennis de Table
- Locaux place du port

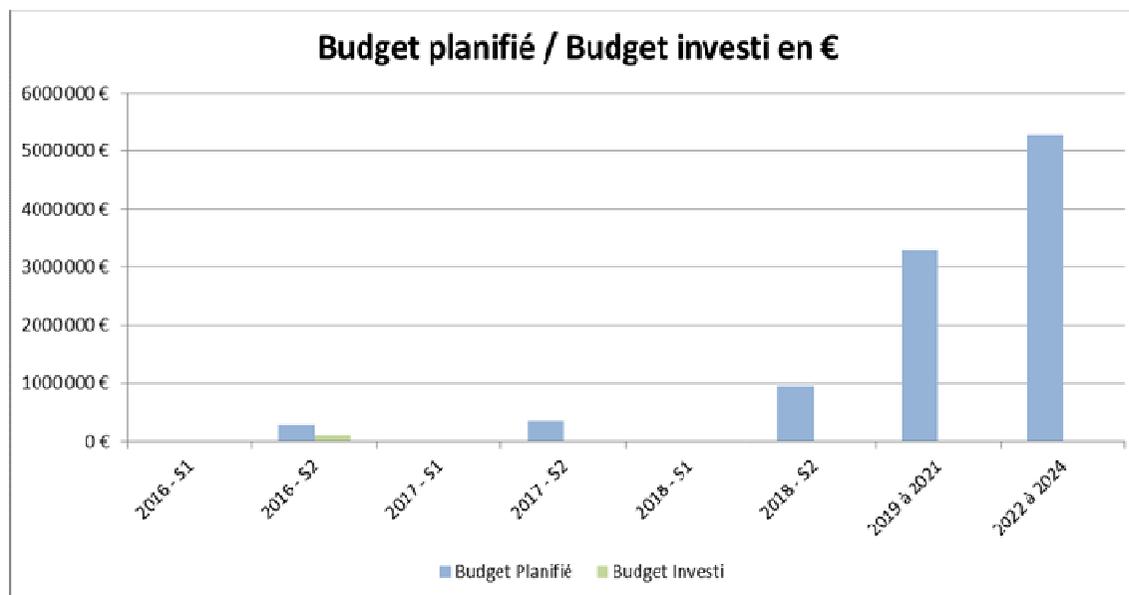
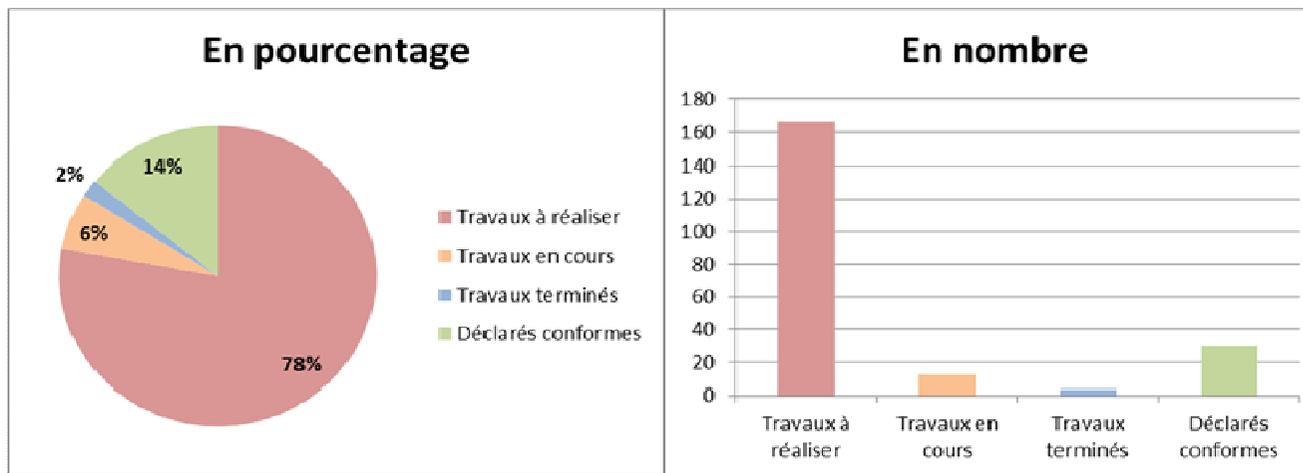
- BILAN DES ACTIVITES 2016

**Etudes réalisées en maîtrise d’œuvre interne
(analyse, dessin et descriptif)**

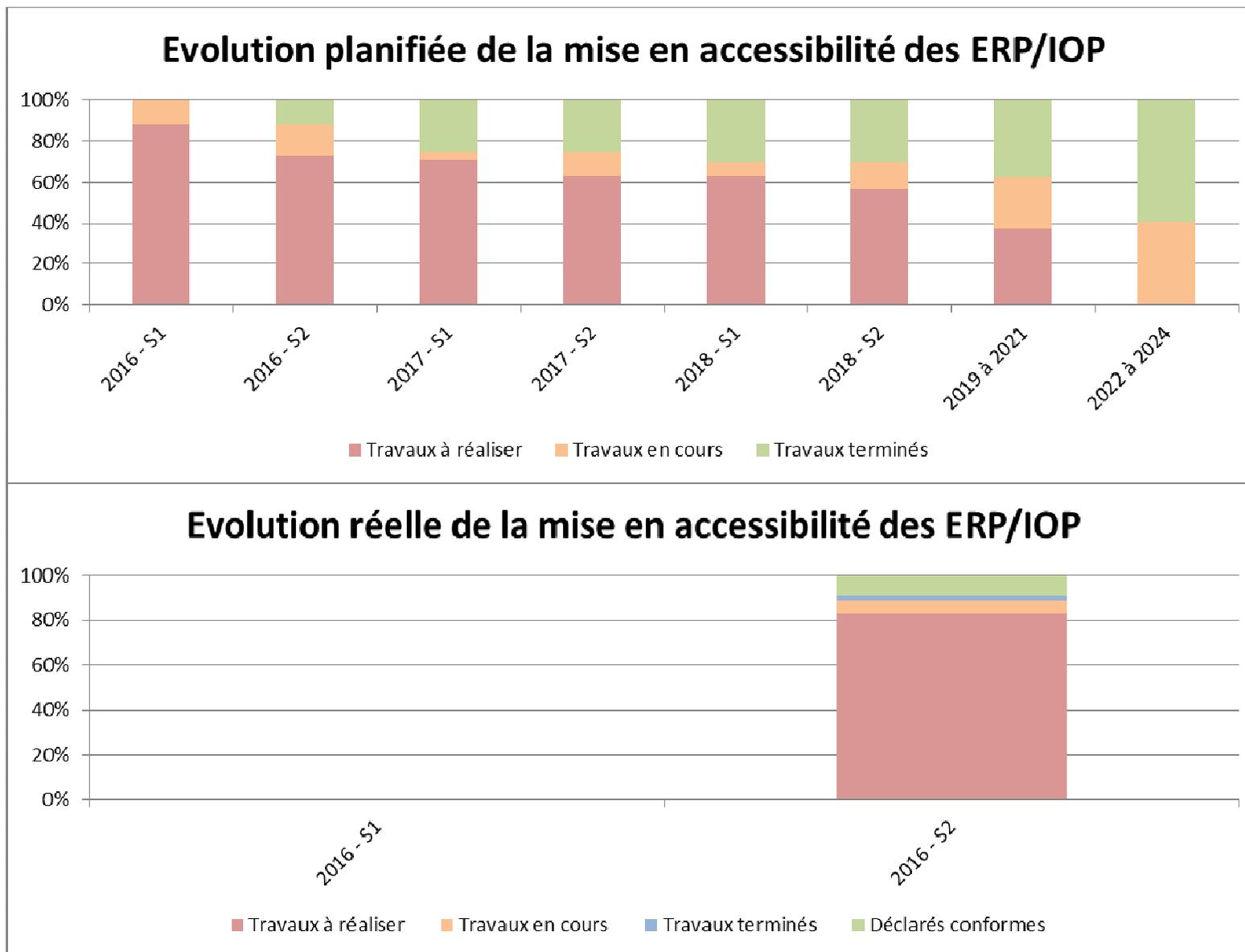
**Travaux réalisés en maîtrise d’œuvre interne
avec entreprises Accord-cadre**

INSCRITS ADAP 2016	ETUDES REALISES	TRAVAUX REALISES	RECEPTION	TRAVAUX REPROGRAMMES EN 2017
12 WC PUBLICS 22 AUTRES ERP	16 DOSSIERS INSTRUITS 6 DEROGATIONS EN COURS 12 WC EN ATTENTE DE DECISION	14 OPERATIONS DE TRAVAUX pour un montant de 120 776€	EN ATTENTE DE 7 ATTESTATIONS D’ACCESSIBILITE	12 SITES pour un montant de 113 028€

Etat d'avancement fin 2016 de l'accessibilité des ERP Vdn/IOP sur la durée globale de l'ADAP 2016-2024



Etat d'avancement de l'accessibilité des ERP VDN/IOP



DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/12/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 24/12/2018

Délibération n° D-2018-494

Modification du patrimoine de l'Agenda d'Accessibilité
Programmée

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Monique JOHNSON, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE,
Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN,
Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

Excusés :

Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Isabelle GODEAU.

Direction Patrimoine et Moyens

**Modification du patrimoine de l'Agenda
d'Accessibilité Programmée**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu la délibération D-2015-283 du 14 septembre 2015 portant approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville ;

Vu l'arrêté préfectoral du 7 décembre 2015 approuvant le dossier ADAP n°079 191 15 Y 0069 ;

L'évolution du patrimoine et des compétences de la Ville nécessite de mettre à jour la liste du patrimoine qui sera transmise au Préfet avec le bilan à mi-parcours, courant 2019.

Les modifications sont les suivantes :

- Transfert des équipements sportifs « Complexe de la Venise Verte » à la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) :

- stade René Gaillard – vestiaires et tribunes ;
- centre de formation des Chamois ;
- salle de sport de la Venise verte ;
- patinoire.

- Fermeture d'équipements :

- WC publics du Jardin des Plantes ;

- Autres équipements dont les activités seront transférées vers d'autres sites :

- maison de quartier Centre-ville, rue de Limoges - déplacée place du Port ;
- maison de quartier Saint Liguairé – activités déplacées.

D'autres équipements sont susceptibles d'être transférés et feront l'objet d'une prochaine délibération, le cas échéant.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la liste des équipements cités, ci-avant, modifiant le patrimoine déclaré en 2015, validé par arrêté préfectoral du 7 décembre 2015 ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document y afférent.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2015

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/12/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 28/12/2015

Délibération n° D-2015-446

Finances - Autorisation de programme et des crédits de
paiement (AP / CP) - Création -
Agenda d'Accessibilité Programmée

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Christine HYPEAU, Madame Yvonne VACKER, Madame Agnès JARRY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Catherine REYSSAT, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien PARTHENAY

Excusés :

Monsieur Jacques ARTHUR, Monsieur Amaury BREUILLE.

Direction des Finances

**Finances - Autorisation de programme et des crédits
de paiement (AP / CP) - Création -
Agenda d'Accessibilité Programmée**

Monsieur Alain GRIPPON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu les articles L 2311-3 et R 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Vu la délibération du 18 décembre 2015 instaurant le règlement de gestion des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP).

Vu la délibération n°D-2015-283 du 14 septembre 2015 approuvant l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville de Niort.

Les autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP) visent à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier en cohérence avec les volets organisationnels et logistiques. Tout en apportant une plus grande transparence, ce dispositif permet d'optimiser la gestion pluriannuelle des investissements en respectant les règles de l'engagement comptable.

Dans ce contexte, la mise en place d'une AP / CP pour le suivi financier de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) est la procédure la plus pertinente au regard de la gestion pluriannuelle des investissements de la collectivité.

En effet, l'Ad'AP va permettre de réaliser différents travaux en vue de rendre accessibles des bâtiments recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP) de la Ville de Niort. Portant sur un montant global de 10 409 255 € TTC, l'Ad'AP est prévue pour une durée de 9 ans.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la création d'une autorisation de programme pour l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

- d'engager les crédits de paiement selon le prévisionnel suivant :

Type d'AP	AP de plan	Crédits de Paiement								
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses totales	10 409 255 €	370 000 €	363 000 €	975 000 €	1 122 000 €	1 122 000 €	1 121 455 €	1 779 000 €	1 779 000 €	1 777 800 €
Accessibilité des ERP	10 189 255 €	300 000 €	348 000 €	959 000 €	1 100 000 €	1 100 000 €	1 101 455 €	1 760 000 €	1 760 000 €	1 760 800 €
Accessibilité des IOP	220 000 €	70 000 €	15 000 €	16 000 €	22 000 €	22 000 €	20 000 €	19 000 €	19 000 €	17 000 €

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 7
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Alain GRIPPON

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 JANVIER 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/01/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 23/01/2017

Délibération n° D-2017-3

**Finances - Autorisation de programme et des crédits de
paiement (AP / CP) Agenda d'Accessibilité Programmée -
Ajustements**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Monsieur Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN.

Direction des Finances

Finances - Autorisation de programme et des crédits de paiement (AP / CP) Agenda d'Accessibilité Programmée - Ajustements

Monsieur Alain GRIPPON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu les articles L 2311-3 et R 2311-9 du Code général des collectivités territoriales.

Vu la délibération n°D-2015-283 du 14 septembre 2015 approuvant l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville de Niort.

Vu la délibération n°D-2015-446 du 18 décembre 2015 portant création de l'AP / CP Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Vu la délibération n°D-2016-451 du 5 décembre 2016 présentant le premier rapport annuel de l'Ad'AP de la Ville de Niort.

Portant sur un montant global de 10 409 255 € TTC, l'Ad'AP est prévue pour une durée de 9 ans. Elle permettra de réaliser différents travaux en vue de rendre accessibles des bâtiments recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP) de la Ville de Niort.

L'année 2016 a été plutôt consacrée à des phases d'études sur l'Ad'AP et aux dépôts des dossiers à la Sous-commission Consultative Départementale en vue d'obtenir l'attestation des travaux d'accessibilité.

Le lancement des travaux ayant été décalé dans le temps, il convient également de procéder à un ajustement du prévisionnel initial des crédits de paiement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- engager les crédits de paiement selon le nouveau prévisionnel suivant :

Type d'AP	AP de plan	Crédits de Paiement								
		2016 provisoire	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses totales	10 409 255 €	144 124,60	533 040	975 000	1 122 000	1 122 000	1 121 455	1 779 000	1 779 000	1 833 635,40
Accessibilité des ERP	10 189 255 €	132 175,49	460 440	959 000	1 100 000	1 100 000	1 101 455	1 760 000	1 760 000	1 816 184,51
Accessibilité des IOP	220 000 €	11 949,11	72 600	16 000	22 000	22 000	20 000	19 000	19 000	17 450,89

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Alain GRIPPON

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 JUIN 2018

Délibération n° D-2018-171

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/05/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 11/06/2018

Finances - Autorisation de programme et crédits de paiement
(AP/CP) Agenda d'Accessibilité Programmée - Ajustements

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Carole BRUNETEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON

Excusés :

Madame Fatima PEREIRA, Madame Nathalie SEGUIN.

Direction des Finances

Finances - Autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) Agenda d'Accessibilité Programmée - Ajustements

Monsieur Alain GRIPPON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération D-2015-283 du 14 septembre 2015 approuvant l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville de Niort ;

Vu la délibération D-2015-446 du 18 décembre 2015 portant création de l'AP/CP Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) ;

Vu la délibération D-2016-451 du 5 décembre 2016 présentant le premier rapport annuel de l'Ad'AP de la Ville de Niort ;

Vu la délibération D-2017-3 du 16 janvier 2017 portant ajustement de l'AP/CP Agenda d'Accessibilité Programmée ;

Portant sur un montant global de 8 674 379,17 € HT soit 10 409 255 € TTC, l'Ad'AP est prévue pour une durée de 9 ans. Elle permettra de réaliser différents travaux en vue de rendre accessibles des bâtiments recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP) de la Ville de Niort.

L'année 2016 a été plutôt consacrée à des phases d'études sur l'Ad'AP et aux dépôts des dossiers à la Sous-commission Consultative Départementale en vue d'obtenir l'attestation des travaux d'accessibilité.

L'année 2017 se traduit par la réalisation des travaux dont les études avaient été menées en 2016. Les interventions ont eu lieu sur divers sites dont le cimetière de Bellune, de Buhors, place de la Brèche, dans des groupes scolaires et des équipements sportifs.

D'autres études ont été lancées en parallèle sur d'autres sites.

En outre dans le cadre de la mise en œuvre de la 2ème génération du PACT 2018-2020, des crédits seront sollicités auprès de la CAN pour des opérations de mises aux normes dans les groupes scolaires.

La programmation des opérations s'affinant avec le temps, il convient donc de procéder à un ajustement du prévisionnel initial des crédits de paiement en dépenses et en recettes.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- engager les crédits de paiement selon le nouveau prévisionnel suivant :

Type d'AP	AP de plan		Crédits de Paiement (TTC)								
	en € HT	En € TTC	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses totales	8 674 379,17	10 409 255	144 124,60	316 522,70	875 000	1 182 000	1 259 000	946 000	1 779 000	1 779 000	2 128 607,70
Accessibilité des ERP	8 491 045,83	10 189 255	132 175,49	258 253,70	857 025	1 160 000	1 237 000	926 000	1 760 000	1 760 000	2 098 800,81
Accessibilité des IOP	183 333,33	220 000	11 949,11	58 269	17 975	22 000	22 000	20 000	19 000	19 000	29 806,89
Recettes totales	183 333,33	220 000	0	0	0	66 000	154 000	0	0	0	0
PACT CAN II	183 333,33	220 000	0	0	0	66 000	154 000	0	0	0	0

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Alain GRIPPON

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 JUIN 2019

Délibération n° D-2019-215

**Autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP)
Agenda d'Accessibilité Programmée - Ajustements**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/06/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 24/06/2019

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Catherine HUVELIN.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Nathalie SEGUIN.

Direction des Finances

**Autorisation de programme et crédits de paiement
(AP/CP) Agenda d'Accessibilité Programmée -
Ajustements**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération D-2015-283 du 14 septembre 2015 approuvant l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville de Niort ;

Vu la délibération D-2015-446 du 18 décembre 2015 portant création de l'AP/CP Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) ;

Vu la délibération D-2016-451 du 5 décembre 2016 présentant le premier rapport annuel de l'Ad'AP de la Ville de Niort ;

Vu les délibérations D-2017-3 du 16 janvier 2017 et D-2018-171 du 4 juin 2018 portant ajustement de l'AP/CP Agenda d'Accessibilité Programmée ;

Vu la délibération D-2018-494 du 17 décembre 2018 portant modification du patrimoine de l'Agenda d'Accessibilité Programmée ;

Dans ce contexte, le périmètre de l'AP/CP évolue à la faveur de la mise à jour de la liste du patrimoine, ce qui entraîne une diminution du volume global des dépenses de 900 000 € TTC et de 166 000 € en recettes.

Prévue pour une durée de 9 ans, l'autorisation de programme portera désormais sur un montant global de 7 924 379.17 € HT soit 9 509 255 € TTC en dépenses et de 54 000 € en recettes.

Elle permettra de réaliser différents travaux en vue de rendre accessibles des bâtiments recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP) de la Ville de Niort.

Depuis 2016, les phases d'études et de travaux se succèdent, l'année 2018 confirme la progression des chantiers suivant le calendrier préétabli.

Ainsi des travaux ont notamment été réalisés dans les groupes scolaires (Ernest Pérochon, Jules Ferry et Jean Jaurès), d'autres concernent les équipements sportifs (stade Grand Croix, Massujat et golf), et enfin d'autres bâtiments (studio de répétition de St Florent, au petit théâtre Jean Richard et la salle des Trois Coigneaux).

Des financements PACT 2018-2020 seront sollicités auprès de la CAN pour des opérations de mises aux normes dans les groupes scolaires.

La programmation des opérations s'affinant avec le temps, il convient donc de procéder à un ajustement de l'autorisation de programme et du prévisionnel des crédits de paiement en dépenses et en recettes.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'évolution de périmètre de l'autorisation de programme Ad'AP

- engager les crédits de paiement selon le nouveau prévisionnel suivant :

Type d'AP	AP de plan		Crédits de Paiement (TTC)								
	en € HT	En € TTC	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses totales	7 924 379,17	9 509 255	144 124,60	316 522,70	327 606,83	780 634,66	1 840 854,14	1 100 999	1 549 020	1 549 020	1 900 473,07
Accessibilité des ERP	7 741 045,84	9 289 255	132 175,49	258 253,70	309 645,02	758 634,66	1 818 854,14	1 080 999	1 530 020	1 530 020	1 870 652,99
Accessibilité des IOP	183 333,33	220 000	11 949,11	58 269	17 961,81	22 000	22 000	20 000	19 000	19 000	29 820,08
Recettes totales	45 000	54 000	0	0	0	0	54 000	0	0	0	0
PACT CAN II	45 000	54 000	0	0	0	0	54 000	0	0	0	0

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 4

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2019

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 19/11/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 02/12/2019

Délibération n° D-2019-414

**Autorisation de Programme /Crédit de Paiement Agenda
D'Accessibilité Programmée - Ajustements**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN.

Secrétaire de séance : Madame Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Catherine HUVELIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET

Excusés :

Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Direction des Finances

**Autorisation de Programme /Crédit de Paiement
Agenda D'Accessibilité Programmée - Ajustements**

Monsieur Dominique DESQUINS, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération D-2015-283 du 14 septembre 2015 approuvant l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville de Niort ;

Vu la délibération D-2015-446 du 18 décembre 2015 portant création de l'AP/CP Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) ;

Vu la délibération D-2016-451 du 5 décembre 2016 présentant le premier rapport annuel de l'Ad'AP de la Ville de Niort ;

Vu les délibérations D-2017-3 du 16 janvier 2017, D-2018-171 du 4 juin 2018 et D2019-215 du 17 juin 2019 portant ajustement de l'Autorisation de Programme /Crédit de Paiement (AP/CP) Agenda d'Accessibilité Programmée ;

Vu la délibération D-2018-494 du 17 décembre 2018 portant modification du patrimoine de l'Agenda d'Accessibilité Programmée ;

C'est dans ce contexte qu'en juin 2019, le périmètre de l'AP/CP avait évolué.

Prévue pour une durée de 9 ans, l'autorisation de programme porte donc sur un montant global de 7 924 379,17 € HT, soit 9 509 255,00 € TTC en dépenses, et de 54 000,00 € en recettes qu'il est désormais nécessaire de re-séquencer.

Elle permettra de réaliser différents travaux en vue de rendre accessibles des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Installations Ouvertes au Public (IOP) de la Ville de Niort.

Depuis 2016, les phases d'études et de travaux se succèdent, l'année 2018 confirme la progression des chantiers suivant le calendrier préétabli.

Ainsi des travaux ont notamment été réalisés dans les groupes scolaires (Ernest Pérochon, Jules Ferry et Jean Jaurès), d'autres concernent les équipements sportifs (stade Grand-Croix, Massujat, le golf), et enfin d'autres bâtiments (studio de répétition de St Florent, petit théâtre Jean Richard et salle des Trois Coigneaux).

Des financements du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2018-2020 seront sollicités auprès de la CAN pour des opérations de mises aux normes dans les groupes scolaires.

La programmation des opérations s'affinant avec le temps, il convient donc de procéder à un ajustement du prévisionnel des crédits de paiement en dépenses.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'évolution de périmètre de l'autorisation de programme Ad'AP ;

- engager les crédits de paiement selon le nouveau prévisionnel suivant :

Type d'AP	AP de plan		Crédits de Paiement (TTC)								
	en € HT	En € TTC	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses totales	7 924 379,17	9 509 255,00	144 124,60	316 522,70	327 606,83	380 634,66	605 000,00	620 000,00	1 549 020	1 549 020	4 017 326,21
Accessibilité des ERP	7 688 545,83	9 226 255,00	132 175,49	258 253,70	309 645,02	295 634,66	600 000,00	600 000,00	1 530 020	1 530 020	3 970 506,13
Accessibilité des IOP	235 833,33	283 000,00	11 949,11	58 269	17 961,81	85 000	5 000	20 000	19 000	19 000	26 820,08
Recettes totales	45 000	54 000	0	0	0	0	54 000	0	0	0	0
PACT CAN II	45 000	54 000	0	0	0	0	54 000	0	0	0	0

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 9

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 6 JUILLET 2020

Délibération n° D-2020-171

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 30/06/2020

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 13/07/2020

**Autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP)
Agenda d'Accessibilité Programmée - Ajustements**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Jérémie ROBINEAU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Jérôme BALOGE.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Lydia ZANATTA

Direction des Finances

**Autorisation de programme et crédits de paiement
(AP/CP) Agenda d'Accessibilité Programmée -
Ajustements**

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération D-2015-283 du 14 septembre 2015 approuvant l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville de Niort ;

Vu la délibération D-2015-446 du 18 décembre 2015 portant création de l'AP/CP Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) ;

Vu la délibération D-2016-451 du 5 décembre 2016 présentant le premier rapport annuel de l'Ad'AP de la Ville de Niort ;

Vu les délibérations D-2017-3 du 16 janvier 2017, D-2018-171 du 4 juin 2018, D-2019-215 du 17 juin 2019 et D-2019-414 du 25 novembre 2019 portant ajustement de l'AP/CP Agenda d'Accessibilité Programmée ;

Vu la délibération D-2018-494 du 17 décembre 2018 portant modification du patrimoine de l'Agenda d'Accessibilité Programmée ;

En 2019, le périmètre de l'AP/CP a évolué, et des financements complémentaires au titre du PACT CAN II sont à intégrer.

Ainsi, prévue pour une durée de 9 ans, l'autorisation de programme porte désormais sur un montant global de 7 924 379,17 € HT soit 9 509 255,00 € TTC en dépenses et de 108 501,00 € en recettes qu'il est nécessaire de re-séquencer.

Elle permettra de réaliser différents travaux en vue de rendre accessibles des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Installations Ouvertes au Public (IOP) de la Ville de Niort.

Depuis 2016, les phases d'études et de travaux se succèdent. Après les travaux réalisés en 2017 et 2018 tels que prévus dans le calendrier préétabli, l'année 2019 confirme cette progression des chantiers.

Ils concernent notamment les groupes scolaires (Louis Aragon, Jules Ferry, Emile Zola et Marcel Proust), les équipements sportifs (Le boulodrome de Galuchet et le golf), et enfin d'autres bâtiments (Petit théâtre Jean Richard et la Mairie de quartier du Clou Bouchet).

Des financements PACT 2018-2020 seront sollicités auprès de la CAN pour des opérations de mises aux normes dans les groupes scolaires.

La programmation des opérations s'affinant avec le temps, il convient donc de procéder à un ajustement du prévisionnel des crédits de paiement en dépenses et en recettes.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'évolution de périmètre de l'autorisation de programme Ad'AP ;

- engager les crédits de paiement selon le nouveau prévisionnel suivant :

Type d'AP	AP de plan		Crédits de Paiement (TTC)								
	en € HT	En € TTC	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses totales	7 924 379,17	9 509 255,00	144 124,60	316 522,70	327 606,83	313 300,88	605 000,00	620 000,00	1 549 020	1 549 020	4 084 659,99
Accessibilité des ERP	7 688 545,83	9 226 255,00	132 175,49	258 253,70	309 645,02	230 143,62	600 000,00	600 000,00	1 530 020	1 530 020	4 035 997,17
Accessibilité des IOP	235 833,33	283 000,00	11 949,11	58 269	17 961,81	83 157,26	5 000	20 000	19 000	19 000	48 662,82
Recettes totales	90 417,50	108 501,00	0	0	0	32 550	75 951	0	0	0	0
PACT CAN II	90 417,50	108 501,00	0	0	0	32 550	75 951	0	0	0	0

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 1
Non participé : 0
Excusé : 0

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ

Direction des Finances

**Autorisation de programme et crédits de paiement
(AP/CP) - Agenda d'Accessibilité Programmée
(ADAP) - Ajustements**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération D-2015-283 du 14 septembre 2015 approuvant l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville de Niort ;

Vu la délibération D-2015-446 du 18 décembre 2015 portant création de l'AP/CP Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) ;

Vu la délibération D-2016-451 du 5 décembre 2016 présentant le premier rapport annuel de l'Ad'AP de la Ville de Niort ;

Vu les délibérations D-2017-3 du 16 janvier 2017, D-2018-171 du 4 juin 2018, D-2019-215 du 17 juin 2019, D-2019-414 du 25 novembre 2019 et D-2020-171 du 6 juillet 2020 portant ajustement de l'AP/CP Agenda d'Accessibilité Programmée ;

Vu la délibération D-2018-494 du 17 décembre 2018 portant modification du patrimoine de l'Agenda d'Accessibilité Programmée ;

En 2019, le périmètre de l'AP/CP a évolué, et des financements complémentaires au titre du PACT CAN II ont été intégrés.

Prévue pour une durée de 9 ans, l'autorisation de programme porte sur un montant global de 7 924 379,17 € HT soit 9 509 255 € TTC en dépenses et de 108 501 € en recettes qu'il est nécessaire de re-séquencer.

Elle permettra de réaliser différents travaux en vue de rendre accessibles des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Installations Ouvertes au Public (IOP) de la Ville de Niort.

Depuis 2016, les phases d'études et de travaux se succèdent. Après les travaux réalisés en 2017 et 2018 tels que prévus dans le calendrier préétabli, l'année 2019 confirme cette progression des chantiers. Ils concernent notamment les groupes scolaires (Louis Aragon, Jules Ferry, Emile Zola et Marcel Proust), les équipements sportifs (le boulodrome de Galuchet et le golf), et enfin d'autres bâtiments (Petit théâtre Jean Richard et la Mairie de quartier du Clou Bouchet).

Des financements PACT 2018-2020 seront sollicités auprès de la CAN pour les opérations de mise aux normes dans les groupes scolaires.

En raison de la crise sanitaire certains marchés n'ont pu être attribués en 2020, les travaux débuteront en 2021. Il convient donc de procéder à un ajustement du prévisionnel des crédits de paiement en dépenses et en recettes.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- engager les crédits de paiement selon le nouveau prévisionnel suivant :

Type d'AP	AP de plan		Crédits de Paiement (TTC)								
	en € HT	En € TTC	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses totales	7 924 379,17	9 509 255,00	144 124,60	316 522,70	327 606,83	313 300,88	205 000,00	620 000,00	1 549 020	1 549 020	4 484 659,99
Accessibilité des ERP	7 688 545,83	9 226 255,00	132 175,49	258 253,70	309 645,02	230 143,62	200 000,00	600 000,00	1 530 020	1 530 020	4 435 997,17
Accessibilité des IOP	235 833,33	283 000,00	11 949,11	58 269	17 961,81	83 157,26	5 000	20 000	19 000	19 000	48 662,82
Recettes totales	90 417,50	108 501,00	0	0	0	32 550	75 951	0	0	0	0
PACT CAN II	90 417,50	108 501,00	0	0	0	32 550	75 951	0	0	0	0

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Le Maire de Niort,

Jérôme BALOGÉ



Formation Parcours Accueil Accessibilité

Horaires : 8h45 – 12h30 dont 15' de pause
ou 13h45 – 17h30 dont 15' de pause

Séance 1 : 12, 13, 20 et 21 juin 2018 (matin)

Lieu : Du Guesclin (*salle à confirmer*)

8h45 : Tour de table : présentation de chacun et de ses attentes par rapport à la formation (20')

Objectif pédagogique : Découvrir les différents types de handicap

- 9h15 : Brainstorming sur le handicap
- 9h45 : Mise en situation (FRM / yeux bandés) en proposant des missions
- 10h15 : Retour sur les sensations et perceptions, échanges

10h45 : Pause

- 11h : Apports théoriques (powerpoint) :
Définition du handicap
Origines du handicap
Typologie du handicap (moteur, visuel, auditif, mental, psychique)
- Vidéo « Et pourtant je com'munique »

12h30 : Fin de la séance

Séance 2 : 02, 03, 10 et 11 octobre 2018 (matin)

Lieu : APF (171 avenue de Nantes – Niort)

8h45 : Accueil et retour sur la séance précédente (15')

Objectifs pédagogiques :

1. 9h : Appréhender les difficultés de communication (1h30)
 - Les conditions d'accueil : approche de la communication (en général). Informations autour de l'écoute active, le non jugement... → powerpoint et exercices

10h30 : pause

2. 10h45 : Identifier les besoins d'une personne (1h45)
Compréhension des attentes et besoins / Analyse de la situation :
 - Scénettes / jeux de rôles : accueil d'une personne ayant des difficultés d'élocution ou des difficultés de compréhension. Scénettes mixtes avec intervenants APF et stagiaires. Objectif : faire ressortir les travers à éviter (s'adresser à l'accompagnateur, faire semblant d'avoir compris, différence entre assistance et accompagnement (faire avec la personne et non pas à sa place), infantilisation (tutoiement))
 - Retours des participants
 - Témoignages d'adhérents sur des situations vécues : discrimination (emploi ?)

12h30 : Fin de la séance

Séance 3 : 26, 27 novembre et 03 et 04 décembre 2018 (après-midi)

Lieu : Du Guesclin (salle à confirmer)

13h45 : Accueil et retour sur la séance précédente (15')

Objectifs pédagogiques :

- 14h : Apprivoiser ses peurs et travailler sur les représentations (0h45)
Powerpoint
- 14h45 : Le handicap invisible (1h)
Présentation d'un film réalisé par des personnes atteintes de SEP et témoignages de personnes

15h45 : Pause

- 16h : Proposer un accueil et une communication adaptés face à un public en situation de handicap pour faciliter la participation des personnes (1h)
Powerpoint illustrant des outils facilitant la communication avec des personnes en situation de handicap (règles « Facile à Lire et A Comprendre », pictogrammes, tablettes...)
Témoignages de personnes avec matériel

17h : Tour de table : Bilan de la formation (30')

Parcours, Accueil, Accessibilité
des personnes en situation de handicap

Proposition de formation MAIRIE de NIORT

☎ 05 49 73 52 14

Délégation des Deux-Sèvres
171 avenue de Nantes - 79000 NIORT



Sommaire

1.	CONTEXTE DE LA DEMANDE DE FORMATION	3
2.	NOS ATOUTS	3
3.	RÉSULTATS ATTENDUS	4
4.	LE PUBLIC	4
5.	DURÉE DE LA FORMATION	4
6.	LIEUX DE FORMATION	4
7.	PROPOSITION DE FORMATION	5
8.	MODALITÉS DE RÉALISATION ET D'ORGANISATION	7
9.	MOYENS MOBILISÉS	8
10.	EQUIPEMENT ET MATÉRIEL SOUHAITÉ	8
11.	SYSTÈME D'ÉVALUATION	9
12.	ÉLÉMENTS FINANCIERS	9

FORMATION :

PARCOURS, ACCUEIL et ACCESSIBILITE des personnes en situation de handicap

1. CONTEXTE DE LA DEMANDE DE FORMATION

La ville et le CCAS de Niorç ont initié dès 2018 un parcours de formation à l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap à destination des professionnels en contact avec les usagers.

La ville et le CCAS souhaitent poursuivre ce parcours en 2019 qui s'inscrit dans une démarche volontariste en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la commune conformément à la politique gouvernementale.

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le 13 octobre 2013 « la charte Ville Handicaps », réalisée à partir d'un diagnostic transversal avec les services municipaux pour permettre à tout individu d'utiliser, d'une manière similaire les espaces, les biens et les services.

2. NOS ATOUTS

APF France handicap, créée en 1933 est une association nationale de défense des droits et de représentation des personnes en situation de handicap ou polyhandicapées et de leur famille. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1945 et a obtenu l'agrément lié au tourisme en 1995 et celui de l'éducation populaire en 1959.

Les Délégations territoriales d'APF France handicap œuvrent depuis des années pour sensibiliser les salariés, les jeunes et le grand public sur le handicap notamment pour changer le regard, les comportements et les représentations. Cette sensibilisation permet d'appréhender les difficultés rencontrées dans la vie quotidienne des personnes en situation de handicap dans la perspective d'une meilleure inclusion dans la vie scolaire, sociale et professionnelle.

Dans la ligné de la Déclaration universelle des droits de l'homme, APF France handicap, affirme la primauté de la personne :

« L'être humain ne peut être réduit à son handicap ou sa maladie quels qu'ils soient ; en tant que citoyenne, la personne en situation de handicap exerce ses responsabilités dans la société ; elle a le choix et la maîtrise de son existence ».

3. RÉSULTATS ATTENDUS

À l'issue de la formation les participants seront en capacité d'accueillir de manière qualitative les usagers de la commune quels que soient leurs handicaps ou leurs difficultés.

4. LE PUBLIC

La formation est destinée aux agents accueillant les usagers de la commune de Niort.
Le nombre total des participants est d'environ 70 personnes répartis en quatre groupes.

5. DUREE DE LA FORMATION

La formation se déroulera sur 2 jours. La journée comprend 7 heures de formation. Le parcours global correspond à 14 heures de formation effective pour chaque participant.

6. LIEUX DE FORMATION

La formation se déroulera totalement « hors les murs », ce qui implique que toutes les formations et apprentissages seront réalisés dans des structures partenaires à notre réseau. Il s'agit des établissements suivants :

 EPCNPH (Établissement Public Communal de Niort pour personnes handicapées) - Les Ateliers Niortais (EA/ESAT/SAVS) Situé au 10, rue du Commandant l'Hermicier à Niort

 Foyer de Vie Les GENETS (Établissements et services pour personnes adultes en situation de handicap) Situé au 17, rue André Georges Lasseron à Niort

Cette situation pédagogique permet aux participants une mise en situation dans un environnement nouveau et extérieur propice à l'expérimentation des difficultés rencontrées face aux personnes en situation de handicap.

7. PROPOSITION DE FORMATION

Les modules de formation proposés sont déclinés par objectifs pédagogiques.

Proposition sur 2 jours 4 Groupe d'environ 17 stagiaires

JOUR 1 - Lieu : EPCNPH - Les Ateliers Niortais

Situé au 10, rue du Commandant l'Hermicier à Niort

JOUR 1 matin - SEANCE N°1 : durée 3 h30

Définir les handicaps particulièrement le handicap mental, psychique et cognitif mais également le handicap auditif.
 Identifier les conséquences et les difficultés liées à ces types de handicap

Animation à partir d'un diaporama et de témoignages.

- Manifestation des troubles handicapants repérés : troubles de l'attention, de la mémorisation, du langage, des émotions, de la coordination, ...
- Comment faciliter l'accueil et la communication de ce public et plus généralement pour les personnes vieillissantes et étrangères
- Les conséquences du handicap : les incompréhensions, les peurs, les attitudes, les représentations
- Les discriminations rencontrées par les personnes en situation de handicap mental, psychique ou cognitif

Repas pris à proximité (frais de repas des stagiaires non compris dans la proposition de formation)

- Animation à partir de jeux de rôles et d'échanges et de mises en situation
 - La communication téléphonique, comment repérer le handicap et adapter sa communication
 - Repérer les troubles liés aux handicaps
 - Le vocabulaire et l'environnement appropriés face à ce public
 - Une écoute active et personnalisée pour accroître son efficacité professionnelle
 - Echanges à partir des retours d'expérience
- permettre de renforcer le rôle citoyen de chacun.
- Faciliter la participation des personnes en situation de handicap pour des communications téléphoniques.
- Proposer un accueil et une communication adaptés et de qualité face à un public en situation de handicap mental, psychique ou cognitif, notamment lors

JOUR 2 matin - SEANCE N°3 : durée 3 h30

JOUR 2 - Lieu : Foyer de Vie Les GENETS
Situé au 17, rue André Georges Lasseron à Niort

- Les points de vigilance
 - Faire avec la personne et non pas à sa place
 - Les moyens de communications utilisés dans l'établissement
 - La formation des professionnels face aux handicaps
 - Les aménagements techniques
 - Les aménagements organisationnels
 - Echanges entre les professionnels, travailleurs handicapés et stagiaires
- Animation à partir d'apports théoriques, d'échanges et de témoignages.
- Recevant des personnes en situation de handicap pour lever les peurs et appréhensions.
- Identifier les capacités et les compétences mobilisées pour assurer la réalisation des tâches sur un poste de travail, malgré le handicap.
- Repérer les mesures mises en place dans l'établissement facilitant la communication et les relations interpersonnelles.
- Visiter un établissement ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail)
- ### **JOUR 1 après-midi - SEANCE N°2 : durée 3 h30**



La méthode pédagogique utilisée sera à la fois active et participative. Les prises de conscience, les adaptations ou la transformation des représentations des participants portant sur leur rôle seront facilitées par des

- 📌 Groupe A : les 8 et 10 octobre 2019
- 📌 Groupe B : les 15 et 17 octobre 2019
- 📌 Groupe C : les 19 et 21 novembre 2019
- 📌 Groupe D : les 26 et 28 novembre 2019

étant composé d'environ de 17 stagiaires : Cette formation est programmée selon le planning suivant, chaque groupe problématiques abordées lors des sessions de formation.

Cette modalité permet aux participants de s'imprégner pleinement des Le parcours de formation est séquencé sur deux jours de formation non consécutifs mais sur une même semaine.

8. MODALITÉS DE RÉALISATION ET D'ORGANISATION

- Animation à partir de la mise en situation et des échanges.
- La posture à adopter
- Le langage approprié
- Une écoute active et personnalisée
- Le temps de l'écoute pour ensuite faire ensemble
- Lever les peurs, les représentations et les stéréotypes
- Échanges à partir des retours d'expérience entre les professionnels, usagers en situation de handicap et stagiaires

Organiser et concevoir un goûter partagé, entre les stagiaires et les résidents du foyer. S'approprier les bases d'une communication adaptée face à un public en situation de handicap mental, psychique ou cognitif. Faciliter la participation des stagiaires et des personnes en situation de handicap pour permettre de renforcer l'implication de chacun et apprendre à se connaître.

JOUR 2 après-midi - SEANCE N°4 : durée 3 h30

Repas pris à proximité (frais de repas des stagiaires non compris dans la proposition de formation)

La salle de formation mise à disposition est adaptée au nombre de participants. Elle est entièrement accessible pour des personnes en fauteuil roulant et dotée de toiles adaptées.

Elle dispose en outre, du matériel pédagogique de base, notamment d'un vidéoprojecteur, d'un écran, d'un tableau blanc et d'un tableau papier garni ainsi qu'une connexion internet.

10. EQUIPEMENT ET MATERIEL SOUHAITE

En fin de parcours une attestation de stage sera délivrée à chaque participant.

- Les supports pédagogiques sont les suivants :
- 🚩 Supports documentaires théoriques et pratiques
- 🚩 Diaporama
- 🚩 Jeux de rôle et mises en situation
- 🚩 Témoignages et échanges
- 🚩 Matériel, ustensiles de table et denrées alimentaires permettant la confection d'un goûter

Les formateurs engagés dans ce dispositif de formation possèdent une expertise sur le handicap et une expérience en matière de formation. Ils seront accompagnés de personnes en situation de handicap, permettant ainsi des interactions avec les participants sur les thèmes abordés.

9. MOYENS MOBILISES

- Le scénario pédagogique s'organisera en 3 temps :
- 🚩 **Un temps de constat** qui s'appuie sur l'expérience ou la représentation des participants
 - 🚩 **Un temps d'apprentissage** qui s'appuie sur des contenus théoriques, des mises en situation, des temps d'échange...
 - 🚩 **Un temps pour s'approprier les bonnes pratiques** face à des personnes fragilisées par un handicap ou une déficience temporaire avec des mises en situation et d'échanges

échanges, des témoignages et des situations expérimentales (mise en situation, jeux de rôle...).

- 🚩 L'analyse de la demande
- 🚩 L'élaboration de la proposition
- 🚩 L'ingénierie pédagogique
- 🚩 La conception et l'animation des séquences de formation
- 🚩 La mise à disposition des matériels nécessaires pour les animations
- 🚩 L'achat des fournitures nécessaires à la conception d'un goûter
- 🚩 La réalisation des supports pédagogiques
- 🚩 La reproduction des documents remis à chaque participant
- 🚩 La conception des évaluations
- 🚩 L'attestation de stage remis à chaque participant
- 🚩 Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration engagés pour les animateurs professionnels et les bénévoles
- 🚩 La location de salle
- 🚩 La coordination et le suivi administratif du dispositif

Le coût total est de 12 533 euros (APF France handicap n'est pas soumis à la TVA), il comprend les éléments suivants :

La durée de la formation est calculée sur une base horaire en présentiel comprenant une durée totale de 56 heures (7 heures x 2 sessions x 4 groupes).

12. ELEMENTS FINANCIERS

Une évaluation de satisfaction sera proposée en fin de chaque séance pour permettre de recueillir et d'ajuster les séances à venir.
Une évaluation globale sera également proposée à l'issue du parcours de formation et transmise au commanditaire.

Evaluation de satisfaction

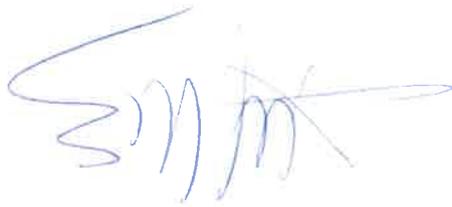
Les évaluations seront formalisées selon la modalité définie par le commanditaire.

11. SYSTEME D'EVALUATION

Un réajustement de la proposition pourra être réalisé sur le contenu et l'organisation des séances pédagogiques en fonction des échanges entre la mairie et le CCAS de Niort et APF France handicap.

Fait à Niort, le 21 mars 2019

Bénédicte SEYLER, Directrice des actions associatives
Territoire Charente-Maritime et Deux-Sèvres





Lundi 11 janvier

9h à 12h15 : salle à déterminer : Parc expo de Noron

- Thème : **Accueil des personnes aveugles et déficientes visuelles**

- Organisation : groupe de 12 personnes réparties en 2 ateliers d'1h15 chacun :
 - Animé par l'**APF** ; mise en situation dans le noir.
 - Animé par l'**AVH et l'ACGA** (Association chien guide d'aveugles) ; parcours quotidien avec obstacles, utilisation de la canne, rôle du chien guide.

- Horaire : 9h00 -12h30
 - 9h00 – 9h15 : café d'accueil
 - 9h15 – 10h30 : 1^{er} atelier
 - 10h30 - 10h45 : pause
 - 10h45 -12h : 2^{ème} atelier (permutation des groupes)
 - 12h – 12h15 : échanges, évaluation de la matinée de formation

13h30 à 16h45 : salle du SESSAD Trisomie 21, 213 avenue de la Rochelle
(possibilité de stationnement dans la cour)

Thème : **Accueil des personnes déficientes mentales**

- 13h30 – 15h15 : Intervention de **Muriel Benelhadj-Sabourin** Assistante sociale ADAPEI, formatrice S3A

Présentation du pictogramme « S3A » (symbole d'Accueil, Accompagnement et d'Accessibilité), issu d'une collaboration avec l'AFNOR et l'UNAPEI (*Union nationale des associations des parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis – les Papillons blancs*). Son utilisation implique des engagements réels pour l'accessibilité.

Pour être accessible, une structure doit s'engager à considérer les besoins et attentes des **personnes handicapées mentales** afin de leur offrir des réponses adaptées à la nature et au degré de leur handicap.

Echanges avec la salle.

- 15h15 – 15h30 : pause goûter



PARCOURS ACCUEIL ACCESSIBILITE 2020 **SESSION DE JANVIER**



- 15h30 – 16h30 : Intervention de **Stéphanie Antigny**, conseillère municipale déléguée à l'accessibilité, éducatrice spécialisée au SESSAD Trisomie 21 et témoignages de personnes déficientes accompagnées par le SESSAD.

Présentation des missions d'un SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile).

Echanges avec des personnes en situation de handicap mental.

- 16h30 – 16h45 : échange évaluation de la formation proposée

Mardi 12 janvier

Pavillon des colloques au parc des Expositions (possibilité de stationnement)

9h – 12h :

- Thème : **Accueil des personnes sourdes et déficientes auditives** ateliers animée par :
 - ✓ **Chantal Kihm**, référente LSF (Langue des Signes Française) à la Mairie de Niort
 - ✓ **Hélène Tardivel**, Codeuse LFPC (langue française parlée complétée) de l'association Décibel'PC
- 9h – 12h : Présentation de la déficience auditive.

Ensuite la surdit  sera abord e tant sur ses difficult s que sur les diff rents moyens de communication.

Le groupe sera partag  en 2 ateliers (puis permutera) 1 d couverte de la LFPC, 1 d couverte de la LSF.

- 10h 30 – 10h45 : pause go ter
- 10h45 – 11h45 : les agents d'accueil seront ensuite mis en situation tous ensembles sous forme de jeux de r le et r partiront avec un m mo de bonnes pratiques.
- 11h45 – 12h : échange  valuation de la formation propos e



PARCOURS ACCUEIL ACCESSIBILITE 2020 **SESSION DE JANVIER**



13h30 – 16h45 :

Thème : Accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées

- 13h30 – 15h15 : Intervention d'**Henriette Felon**, Présidente de France Alzheimer 79.

Visionnage d'un film et d'un diaporama mettant en avant le nombre de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

La maladie d'Alzheimer et autres maladies neurodégénératives apparentées sont le fléau de nombreuses familles. Elles concernent principalement les personnes âgées de façon exponentielle.

Il a été recensé en 2019 plus de 65 000 personnes de moins de 65 ans en France atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Echanges avec des bénévoles actifs et experts de l'association pour mieux appréhender les rencontres avec ce public.

- 15h15 – 15h30: pause goûter
- 15h30 – 16h30 : Interventions d'aidants avec témoignages des difficultés quotidiennes rencontrées ; Dominique Baudin et Alain Lucas.

Echanges avec la salle

- 16h30 – 16h45 : échange évaluation de la formation proposée